



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 26 mars 2007 (19.04)
(OR.en)

7495/07
ADD 1

SOC 105

NOTE

de :	la présidence
au :	Groupe "Questions sociales"
en date du :	2 avril 2007

Objet :	Bilan de la mise en œuvre par les États membres et les institutions de l'UE du programme d'action de Pékin - Indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation des femmes = Projet de conclusions du Conseil
---------	--

Les délégations trouveront en annexe un rapport présentant des indicateurs relatifs à "l'éducation et à la formation des femmes", établi par la présidence allemande.

**Bilan de la mise en œuvre par les États membres et les institutions de l'UE
du programme d'action de Pékin**

**Rapport de la présidence allemande
Indicateurs relatifs à l'éducation et à la formation des femmes**

1. Introduction

La déclaration et le programme d'action de Pékin, adoptés lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, organisée par les Nations unies à Pékin en 1995, constituent les lignes directrices des politiques menées au niveau européen et national pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et ont servi de catalyseur pour un grand nombre d'initiatives lancées par les gouvernements pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

À la suite de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, le Conseil européen de Madrid (15 et 16 décembre 1995) a demandé un bilan annuel de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans les États membres.

En 1998, le Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", donnant suite à une proposition de la présidence autrichienne, a recommandé que le programme d'action de Pékin fasse l'objet d'un suivi plus systématique. Il s'agissait d'inclure un ensemble d'indicateurs et de critères de référence qualitatifs et quantitatifs dans le cadre du suivi annuel afin d'évaluer les douze domaines critiques recensés dans le programme d'action de Pékin (A. Les femmes et la pauvreté; B. Éducation et formation des femmes; C. Les femmes et la santé; D. La violence à l'égard des femmes; E. Les femmes et les conflits armés; F. Les femmes et l'économie; G. Les femmes et la prise de décisions; H. Mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme; I. Les droits fondamentaux de la femme; J. Les femmes et les médias; K. Les femmes et l'environnement; L. La petite fille).

Les États membres, en collaboration avec la Commission européenne, ont depuis lors élaboré des indicateurs en suivant deux méthodes de travail différentes. La première consiste à répartir entre deux présidences la mise au point des indicateurs dans un domaine donné, l'une collectant les données pertinentes (élaboration et diffusion des questionnaires aux États membres) l'autre se chargeant d'analyser les données recueillies et de présenter un rapport. La seconde méthode consiste à charger une seule présidence d'élaborer les indicateurs appropriés.

En septembre 2005, le Groupe à haut niveau sur l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes¹ s'est prononcé en faveur de cette deuxième approche.

L'objectif était de simplifier et d'accélérer le processus en élaborant, chaque fois que possible, par présidence, un ensemble d'indicateurs pour un domaine donné. Les indicateurs doivent être établis sur la base de données existantes (disponibles et comparables). Les présidences doivent se concentrer sur un nombre limité d'indicateurs qui semblent déterminants pour la mise en œuvre du programme d'action de Pékin et qui appellent plus spécifiquement une analyse approfondie de la part de l'Union européenne.

Le 10^{ème} anniversaire du programme d'action de Pékin en 2005 a donné l'occasion d'évaluer les résultats obtenus et de préconiser des réformes et des actions pour l'avenir. Sur la base du rapport présenté par la présidence luxembourgeoise sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans l'Union européenne, les États membres se sont engagés à exercer un suivi plus systématique et à poursuivre l'élaboration d'indicateurs. À ce jour, l'Union européenne a adopté une série d'indicateurs dans sept domaines parmi les douze objectifs stratégiques du programme d'action de Pékin (voir l'annexe I: Liste des indicateurs adoptés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes).

Le Groupe à haut niveau sur l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes a demandé à la présidence allemande de faire porter ses efforts sur l'objectif stratégique *B* du programme d'action de Pékin, à savoir, *l'éducation et la formation des femmes*. L'éducation et la formation des femmes est un droit fondamental qui a des implications considérables pour les possibilités d'emploi et l'indépendance économique des femmes. Dans ce contexte, la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi a également pour objectif d'encourager chez les femmes l'innovation et la connaissance. Non seulement l'éducation et la formation des femmes s'inscrivent dans le cadre du progrès socio-économique général mais c'est un domaine qui est explicitement désigné comme l'élément central de la réforme nécessaire.

¹ Le Groupe à haut niveau sur l'intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes est composé de représentants des États membres chargés de l'égalité entre les hommes et les femmes (généralement, des directeurs généraux et/ou leur adjoint) ainsi que de représentants de la direction de l'égalité entre les hommes et les femmes de la Commission européenne. En règle générale, le groupe à haut niveau se réunit une fois par présidence pour discuter des programmes, des initiatives, des indicateurs et des sujets courants de l'UE.

Dans l'Union européenne, les femmes arrivent au même niveau que les hommes dans le domaine de l'éducation et de la formation. La proportion d'hommes et de femmes est équilibrée au moment de leur entrée dans l'enseignement supérieur. En moyenne, les femmes parviennent à un niveau d'éducation et de formation plus élevé que les hommes.

La présidence allemande s'est donné pour objectif de présenter des indicateurs sur l'éducation et la formation des femmes, de façon à mettre en évidence les domaines qui nécessitent encore une action dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin.

La ségrégation aussi bien horizontale que verticale est prédominante dans l'éducation et la formation. On observe une corrélation positive entre le niveau d'instruction et le statut professionnel. En ce qui concerne l'emploi, il subsiste néanmoins des différences manifestes, à niveau d'études équivalent, entre les femmes et les hommes.

Le rapport de la présidence allemande met en évidence cinq points décisifs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'éducation et de la formation, en conformité avec le programme d'action de Pékin et les stratégies de l'UE. Les deux premiers domaines qui seront examinés sont: *l'éducation et la formation tout au long de la vie* et *les migrants dans le système éducatif*. Il n'est toutefois pas possible à l'heure actuelle d'élaborer des indicateurs concrets concernant les migrants dans le système éducatif, par manque de données disponibles et comparables à l'échelle de l'UE dans ce domaine. L'indicateur structurel sur l'éducation et la formation tout au long de la vie fournit des informations essentielles dans le domaine de l'emploi mais laisse certaines questions sans réponse en ce qui concerne l'accès des femmes et des hommes à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, ainsi que les caractéristiques de la participation des femmes et des hommes à cette forme d'éducation.

Dans ces conditions, le rapport concentre son attention sur les points suivants: Enseignement supérieur: sciences et technologie; Inégalité des chances dans l'emploi: le rendement de l'éducation; et Monde universitaire: égalité des sexes au niveau universitaire et décisionnel. Il existe des données comparables dans les domaines retenus. En conséquence, le rapport propose les trois indicateurs ci-après sur l'éducation et la formation des femmes:

- Indicateur 1:** Proportion de femmes et d'hommes parmi tous les étudiants diplômés en sciences et dans les matières techniques (enseignement supérieur)
- Indicateur 2:** Taux d'activité des femmes et des hommes (entre 25 et 64 ans) ayant atteint le niveau d'instruction le plus élevé
- Indicateur 3a:** Proportion de femmes/d'hommes parmi tous les diplômés du niveau 5A de la CITE et proportion de femmes/d'hommes parmi tous les diplômés titulaires d'un doctorat
- Indicateur 3b:** Proportion d'universitaires féminins et masculins en fonction de l'ancienneté et proportion totale

Enfin, le rapport présente en conclusion la synthèse des principales constatations et implications pour la poursuite de l'élaboration des indicateurs.

2. Programme d'action de Pékin

Selon le programme d'action de Pékin, "l'éducation est un droit de l'homme et un moyen essentiel d'atteindre les objectifs d'égalité, de développement et de paix. Filles et garçons ont tout à gagner d'un enseignement non discriminatoire qui, en fin de compte, contribue à instaurer des relations plus égalitaires entre les femmes et les hommes. Les femmes ne pourront prendre une part plus active au changement que si l'égalité d'accès à l'éducation et l'obtention de qualifications dans ce domaine leur sont assurées. Il s'est avéré extrêmement rentable, sur le plan tant social qu'économique, d'investir dans l'éducation et la formation - de type classique ou non - des filles et des femmes: c'est donc là l'un des meilleurs moyens de parvenir à un développement durable et à une croissance économique à la fois soutenue et viable" (chapitre IV, point 69).

2.1 L'éducation et la formation tout au long de la vie

L'éducation et la formation tout au long de la vie est une composante importante du programme d'action de Pékin: "Loin de se limiter aux connaissances et savoir-faire acquis pendant la jeunesse, l'éducation des femmes devrait être un processus continu tout au long de la vie, qui englobe l'enseignement et la formation de type classique ainsi que les formes non institutionnelles d'apprentissage telles que le volontariat le travail non rémunéré et les connaissances traditionnelles" (chapitre IV, point 73).

La mise en œuvre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie implique de "mettre au point et appliquer des politiques en matière d'éducation, de formation et de recyclage à l'intention des femmes, en particulier des jeunes femmes et de celles qui rentrent sur le marché du travail après l'avoir quitté, pour leur permettre d'acquérir les compétences requises dans un contexte socio-économique en évolution, afin d'améliorer leurs possibilités d'emploi" (objectif stratégique B.3. 82, point a)); de "faire en sorte que le système d'enseignement reconnaisse la valeur des formations de type non classique pour les filles et les femmes" (objectif stratégique B.3. 82, point b)); de "fournir des informations aux femmes et aux filles sur les programmes de formation professionnelle, scientifique et technique et sur les programmes d'éducation permanente" (objectif stratégique B.3. 82, point c)); et de "mettre au point des programmes d'enseignement et de formation à l'intention des femmes au chômage afin qu'elles puissent acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui leur permettront d'élargir la gamme des possibilités d'emploi, y compris d'emplois indépendants, et de développer leur esprit d'entreprise" (objectif stratégique B.3. 82, point d)).

2.2 Les migrants dans le système éducatif

Dans le contexte de la mondialisation et de la question de la migration, qui lui est étroitement liée, la question de savoir comment garantir la pleine intégration des migrants dans les systèmes éducatifs est devenue primordiale pour les décideurs. Les personnes ayant des religions ou des origines ethniques différentes doivent être reconnues, acceptées et intégrées dans les systèmes éducatifs. Dans ce contexte, la garantie de l'égalité des sexes entre tous les étudiants représente un défi majeur. Le programme d'action de Pékin souligne que la "création d'un environnement éducatif et social où les femmes et les hommes, les filles et les garçons, seraient traités sur un pied d'égalité et encouragés à développer tout leur potentiel, dans le respect de leur liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, et où les ressources éducatives ne véhiculeraient pas des clichés sexistes sur les hommes et les femmes serait un moyen efficace d'éliminer les causes de la discrimination à l'égard des femmes et les inégalités entre les sexes" (chapitre IV, point 72).

Il est ainsi possible de favoriser l'instauration d'un environnement éducatif multiculturel et non discriminatoire favorisant l'égalité entre les hommes et les femmes en "veillant à ce que les établissements scolaires respectent les droits des femmes et des filles à la liberté de conscience et de religion en abolissant toute loi ou législation discriminatoire fondée sur la religion, la race ou la culture" (B.1. 80 f)).

2.3 Enseignement supérieur: sciences et technologie

Un accent particulier est mis sur la nécessité de faire progresser la participation des femmes dans les sciences et la technologie, et plus particulièrement au niveau supérieur: "Une formation scientifique et technique solide prépare les femmes à jouer un rôle actif dans le développement technique et industriel de leur pays; il convient donc de revoir les programmes de formation technique et professionnelle dans ce sens. (...) Il est essentiel que les femmes ne soient pas seulement les bénéficiaires des progrès technologiques mais qu'elles en deviennent aussi les protagonistes, depuis le stade de la conception jusqu'à celui de l'application, du suivi et de l'évaluation" (chapitre IV, point 75).

À cette fin, il y a lieu de mettre en œuvre les objectifs stratégiques ci-après, qui sont définis dans le programme d'action de Pékin en ce qui concerne l'éducation et la formation des femmes: "diversifier les programmes de formation professionnelle et technique et ouvrir plus largement aux filles et aux femmes l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans les domaines des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie, des sciences et techniques de l'environnement, de l'informatique et des techniques de pointe, ainsi qu'aux études de gestion" (objectif stratégique B.3. 82 e)); et "prendre les mesures requises pour qu'une plus grande proportion de femmes accèdent à la prise des décisions en matière d'éducation, en particulier parmi les enseignantes à tous les niveaux et dans les disciplines qui sont traditionnellement l'apanage des hommes telles que les disciplines scientifiques et techniques" (objectif stratégique B.4. 83 f)).

2.4 Inégalité des chances face à l'emploi: rendement de l'éducation

Même si les filles et les garçons bénéficient largement de l'égalité d'accès à l'éducation dans les États membres de l'UE, où les jeunes femmes ont rattrapé, et même en partie dépassé, le nombre des garçons et des jeunes hommes dans les filières de l'éducation formelle, la disparité entre les femmes et les hommes apparaît lorsque les étudiants entrent dans la vie active. Trop souvent, à qualifications équivalentes, les femmes n'obtiennent pas le même niveau de rémunération que les hommes ni la même proportion dans les postes à responsabilités.

Le programme d'action de Pékin souligne que "les pratiques discriminatoires dans l'enseignement, la formation, l'embauche et la rémunération, la promotion et la mobilité horizontale (...) continuent de limiter les possibilités d'emploi et la mobilité des femmes ainsi que leurs perspectives économiques et professionnelles" (chapitre IV, point 152). En particulier, le rendement de l'éducation en termes de niveau de statut professionnel diffère toujours entre les femmes et les hommes.

2.5 Monde universitaire: égalité entre les femmes et les hommes au niveau universitaire et décisionnel

Avec l'affirmation que "la possibilité d'avoir accès à tous les niveaux de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur, et à toutes les disciplines, et d'aller jusqu'au bout des études entreprises est à l'origine, au moins en partie, des progrès que les filles continuent de faire dans leur activité professionnelle", le programme d'action de Pékin souligne la responsabilité qui incombe au monde universitaire pour démontrer dans la pratique l'égalité des sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux (chapitre IV, point 76).

Le programme d'action de Pékin appelle donc à "éliminer les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'ensemble des études du troisième cycle, en donnant aux femmes les mêmes possibilités en matière d'organisation des carrières, de formation, de bourses d'études et de perfectionnement" (objectif stratégique B.1. 80 c)); à "mettre en place un système éducatif attentif aux différences de traitement entre les sexes afin d'offrir à chacun les mêmes possibilités en matière d'études et de formation et d'assurer la participation égale des femmes à la gestion de l'éducation ainsi qu'à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions" (objectif stratégique B.1. 80 d)); et à "financer et effectuer des études et des recherches sur le rôle des hommes et des femmes à tous les niveaux de l'enseignement, en particulier au niveau des hautes études universitaires" (objectif stratégique B.4. 83 g)).

3. Stratégies de l'UE: éducation et formation des femmes

La progression de l'éducation et de la formation des femmes a des implications considérables pour le développement économique et social de l'UE. En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne a fixé comme objectif stratégique pour la décennie à venir de "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale". Le seul moyen d'atteindre cet objectif passe par une croissance importante dans le domaine de la recherche scientifique et technologique ainsi que dans le domaine de l'innovation: en d'autres termes, il faut augmenter le nombre de scientifiques et de chercheurs. Jusqu'à présent, le potentiel féminin en sciences et en technologie n'a pas été pleinement exploité. Pourtant, sans favoriser le développement des compétences des femmes, il sera impossible d'atteindre les objectifs de Lisbonne.

En conséquence, le Conseil "Éducation, jeunesse et culture" (2003) est convenu de cinq critères de référence en conformité avec la stratégie de Lisbonne, en affirmant notamment: "Il faudrait que, d'ici 2010, le nombre total de diplômés en mathématiques, sciences et technologie dans l'Union européenne augmente d'au moins 15 %, tandis que, dans le même temps, le déséquilibre hommes-femmes devrait diminuer". Par ailleurs, la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2006-2010), adoptée par la Commission en mars 2006, met en évidence le fait que "l'éducation, la formation et la culture transmettent des stéréotypes liés au genre". Elle invite donc à préconiser des politiques qui devraient "avoir pour priorité de lutter contre des stéréotypes sexués dès le plus jeune âge, en organisant une formation de sensibilisation des enseignants et des étudiants, et en encourageant les jeunes femmes et hommes à s'orienter vers des études non traditionnelles".

En outre, la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2006-2010 préconise une indépendance économique égale pour les femmes et pour les hommes, ce qui implique d'atteindre l'objectif de Lisbonne en matière d'emploi, soit un taux d'activité de 60 % chez les femmes. Actuellement, le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes, ce qui s'explique par diverses variables au nombre desquelles, outre la difficulté à concilier travail et vie familiale, "la discrimination directe à l'égard des femmes et un certain nombre d'inégalités structurelles, telles que la ségrégation dans les secteurs, les professions et les modes de travail, l'accès à l'éducation et à la formation, (...) et les stéréotypes".

Par ailleurs, pour exploiter pleinement le potentiel d'innovation des hommes comme des femmes, il est impératif d'encourager les talents remarquables, quel que soit le sexe, et de leur donner la possibilité d'accéder aux perspectives de carrière dans le domaine de la recherche et du développement. Les obstacles fondés sur des différences liées au sexe sont particulièrement visibles dans la progression de carrière des femmes. Dans le contexte du présent rapport, la progression professionnelle des femmes dans le monde universitaire présente un intérêt particulier. Traditionnellement, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à s'engager dans une carrière universitaire, et aujourd'hui encore, la proportion de femmes dans l'enseignement supérieur diminue avec l'ancienneté. La persistance de cette ségrégation verticale empêche non seulement les femmes d'exploiter leur potentiel universitaire mais elle les empêche également d'accéder et de participer à l'élaboration des politiques et à la prise de décision dans le domaine de l'éducation.

Afin de corriger cette anomalie, le Conseil "Compétitivité" d'avril 2005 a préconisé de porter à 25 % la proportion de femmes occupant des postes de direction dans le secteur public et à favoriser leur présence dans les métiers de la recherche industrielle et de la technologie. L'objectif est de stimuler l'innovation, la qualité et la compétitivité dans le domaine de la recherche scientifique et industrielle.

Les stratégies et objectifs de l'UE qui viennent d'être évoqués sont fondés sur la déclaration et le programme d'action de Pékin (1995). L'objectif global consiste à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et la formation afin d'exploiter le potentiel féminin dans la perspective de la pénurie imminente d'experts et de défendre l'excellence féminine en sciences. Les indicateurs sur l'éducation et la formation des femmes préconisés par la présidence allemande ont été choisis pour soutenir ces politiques de l'UE.

4. Domaines émergents de l'éducation et de la formation des femmes qui nécessitent l'élaboration d'indicateurs

4.1 Éducation et formation tout au long de la vie

L'analyse de l'éducation et de la formation tout au long de la vie peut apporter des éléments de compréhension importants sur les éventuels déséquilibres entre les sexes. Des données détaillées, lorsqu'elles sont disponibles, peuvent fournir des informations sur l'existence éventuelle de différences de comportement entre les femmes et les hommes vis-à-vis de l'éducation formelle et informelle après l'obtention d'une qualification formelle, qui seraient susceptibles d'avoir une incidence notable sur les relations hommes-femmes sur le marché du travail.

L'éducation et la formation tout au long de la vie jouent un rôle important pour la compétitivité, la prospérité et l'indépendance économiques, ainsi que pour le développement personnel et elles constituent la condition indispensable pour que les femmes et les hommes puissent participer activement au marché du travail. Il est fondamental de prendre en compte de manière cohérente la dimension d'égalité des sexes lorsqu'on analyse la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie parce que c'est le seul moyen de déterminer si les politiques qui préconisent une participation accrue aux programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie traitent les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.

Dans le contexte de la stratégie de Lisbonne sur la croissance et l'emploi, un indicateur structurel sur l'éducation et de la formation tout au long de la vie est utilisé. L'éducation et la formation tout au long de la vie concernent les personnes de 25 à 64 ans qui ont déclaré avoir participé à un programme d'éducation ou de formation durant les quatre semaines précédant l'enquête (données provenant de l'enquête communautaire sur les forces de travail).

Il ressort des données Eurostat les plus récentes qu'en 2005, dans l'Union européenne, le taux de participation des femmes aux programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie est légèrement plus élevé (10,4 %) que celui des hommes (8,9 %).

Toutefois, les informations recueillies concernent l'ensemble des programmes d'éducation et de formation quel que soit leur rapport avec l'emploi actuel ou potentiel de la personne interrogée. L'indicateur structurel sur l'éducation et de la formation tout au long de la vie comprend, par définition, deux types d'activités éducatives: l'éducation formelle et l'éducation non-formelle, qui concerne des matières enseignées en dehors de l'éducation formelle ainsi que des matières non-traditionnelles. Il ne précise ni la raison de la participation ni la durée des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie.

En conséquence, il semble qu'il serait utile de disposer d'informations détaillées sur les pratiques des femmes et des hommes en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie (âge, sexe, niveau d'instruction, statut professionnel, type de profession, fréquence, durée et type de programme d'éducation et de formation) en vue de mesurer correctement l'accès des femmes et des hommes à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

4.2 Les migrants dans le système éducatif

Dans la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2006-2010, la Commission européenne s'est engagée à combattre toutes les formes de discrimination et à œuvrer à la création d'une société ouverte à tous. "Les femmes appartenant à des groupes défavorisés sont souvent moins bien loties que les hommes. La situation des femmes immigrées appartenant à des minorités ethniques est emblématique. Elles sont souvent victimes d'une double discrimination. C'est la raison pour laquelle il faut promouvoir l'égalité entre les sexes dans les politiques d'immigration et d'intégration afin de défendre les droits des femmes et leur participation civique, de valoriser pleinement leur potentiel d'emploi et d'améliorer leur accès à l'enseignement et à la formation tout au long de la vie".

L'un des problèmes importants qui freinent l'élaboration d'un indicateur vient de ce que l'on ne dispose ni d'une définition cohérente des personnes issues de la migration ni de données comparables sur la situation des migrants en matière d'éducation et de formation. Le terme "migrant" désigne toutes les personnes qui ont quitté leur pays d'origine dans l'intention de s'établir dans un autre pays pour une longue période. La définition englobe également la deuxième et la troisième génération de migrants, que l'on désigne généralement comme personnes "issues de la migration".

Les expressions "étudiants internationaux", "citoyenneté", "nationalité étrangère", "statut de non-résident", "mobilité des étudiants" et "ayant suivi un programme d'éducation dans un autre pays " sont utilisés afin de fournir des informations plus détaillées sur les étudiants étrangers de toutes nationalités présents dans le pays de destination. Toutefois, bien que certains États membres fournissent déjà des données bien différenciées, les séries de données comparatives au niveau de l'UE comprennent, par exemple, les citoyens issus de la migration qui vivent dans le même pays depuis les 15 dernières années et ont l'intention de continuer à le faire, ainsi que les étudiants inscrits pour une courte durée dans un établissement d'enseignement supérieur étranger dans le cadre d'un échange. Compte tenu de la taille de ces catégories, il n'est pas possible d'effectuer une comparaison différenciée à l'échelle européenne.

Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'hétérogénéité des migrants. Le statut légal, les raisons de l'émigration, l'âge au moment de l'immigration, les obstacles linguistiques, la religion, l'appartenance ethnique, le nombre d'années passées dans le pays d'immigration et l'intention de rester dans le pays d'immigration ou de rentrer dans son pays d'origine, sont autant d'éléments qui définissent des situations différentes comportant chacune des défis, des besoins et des perspectives qui lui sont propres. Seule une analyse détaillée pourrait donner des indications sur la corrélation entre les différents contextes de migration et l'accès et la participation à tous les niveaux d'éducation, de façon à permettre d'effectuer des comparaisons significatives des différentes possibilités de participation des migrants hommes et femmes.

Il n'existe cependant à l'heure actuelle qu'un nombre limité d'approches permettant de fournir des informations sur les migrants – femmes ou hommes - et sur leur relation avec l'éducation et la formation dans le pays d'immigration.

Les statistiques Eurydice sur la proportion d'élèves âgés de 15 ans issus de la migration dans l'enseignement secondaire privé et public sont un pas dans la bonne direction, bien qu'elles ne représentent qu'une facette d'un tableau plus grand. Les données disponibles sur les migrants dans l'enseignement supérieur indiquent essentiellement le taux d'inscription et de participation des étudiants étrangers dans les domaines d'études de leur pays de destination (Eurostat, OCDE).

Il est particulièrement important de disposer de données ventilées par sexe dans le cas des migrants. D'une part, les femmes migrantes représentent souvent dans leur famille l'élément culturel facilitateur de l'éducation, du changement et de l'intégration. D'autre part, un grand nombre de femmes migrantes sont confrontées à la discrimination fondée sur le genre ainsi que sur l'origine. Il serait donc utile de disposer d'une analyse de la situation des migrants dans l'éducation et la formation établie à partir de données ventilées par sexe pour formuler des politiques efficaces en matière de migration et d'intégration.

Toutefois, du fait de l'absence actuelle de données significatives et comparables dans ce domaine, il est impossible de présenter de nouveaux indicateurs pour l'instant. C'est pourquoi le présent rapport souligne la nécessité d'effectuer une compilation et une analyse approfondie des données à l'échelle européenne de façon à pouvoir étudier l'intégration des migrants dans le système éducatif de toute l'Europe.

5. Tour d'horizon des données disponibles

5.1. Sources des données

L'enquête sur les forces de travail (EFT) est un instrument important pour l'élaboration d'indicateurs. Elle est la principale source statistique fournissant des statistiques, harmonisées et comparables, sur le marché du travail à l'échelle de l'UE. Si l'enquête sur les forces de travail relative à l'éducation et à la formation porte sur l'éducation des jeunes, l'éducation et la formation tout au long de la vie et les jeunes en décrochage scolaire, elle présente aussi des données sur l'emploi et le chômage (à savoir, taux, croissance, activité/inactivité de la population), qui établissent un lien, par exemple, entre le statut professionnel et le sexe, les groupes d'âge, le niveau d'éducation, la nationalité, l'état civil et/ou le nombre d'enfants à charge.

La coopération internationale pour la compilation des données et l'analyse de données comparables a beaucoup évolué. L'UNESCO, l'OCDE et l'UE ont élaboré ensemble un questionnaire (UOE) contenant des définitions internationales dans le but de recueillir des données comparables. Celui-ci sert, par conséquent, de support pour pratiquement toutes les comparaisons quantitatives établies au niveau international en matière d'éducation.

Par ailleurs, Eurostat et Eurydice, ainsi que des publications telles que *She Figures* et *Regards sur l'éducation* de l'OCDE, fournissent des données, des informations et des analyses pertinentes en rapport avec le thème de l'éducation et de la formation des femmes et des hommes. Toutefois, les définitions et leur interprétation, notamment pour les analyses avec spécification du sexe, ne concordent pas toujours, ce qui rend les données moins exploitables (voir annexe II: Bases de données).

5.2. CITE: Base pour l'analyse des données

La version 1997 de la *Classification internationale type de l'éducation* de l'UNESCO (CITE 97) a été élaborée à cet effet (voir annexe III: CITE 97). La CITE tient compte des différences qui existent entre les structures des diplômes et des titres dans chaque pays. Elle constitue, de ce fait, un cadre unique dans lequel les systèmes internationaux d'enseignement supérieur peuvent être examinés selon un niveau élevé de comparabilité. Elle est compréhensible, utilisée dans le monde entier et ne présenterait que peu de lacunes. Elle reste, par conséquent, la classification la plus élaborée en matière d'éducation, qui tient compte des analyses de données et des conclusions qu'elles permettent de tirer.

5.3. Indicateurs structurels

Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, le Conseil a invité la Commission à élaborer chaque année un rapport de synthèse sur la base d'indicateurs structurels, servant d'instrument pour une évaluation objective des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à Lisbonne et de support aux messages-clés du rapport. Dans son rapport de printemps de 2005 au Conseil européen, la Commission a présenté une nouvelle approche de la stratégie de Lisbonne axée sur la croissance et l'emploi.

Les indicateurs structurels portent sur les six domaines suivants: contexte économique général, emploi, innovation et recherche, réforme économique, cohésion sociale et environnement. En ce qui concerne l'éducation et la formation des femmes, des indicateurs concernant les diplômés des filières scientifiques et technologiques, le niveau d'éducation des jeunes et l'éducation et la formation tout au long de la vie sont inclus.

5.4. Indicateur thématiques - Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à Lisbonne en matière d'éducation et de formation

Afin d'analyser les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés à Lisbonne en matière d'éducation et de formation, plusieurs indicateurs thématiques ont été créés et évalués. En 2006, les neuf domaines suivants avaient été examinés: amélioration de la qualité des enseignants, développement des compétences nécessaires dans la société de la connaissance, augmentation du recrutement dans les filières scientifiques et techniques, investissement dans l'éducation et la formation, accès aux TIC pour tous, participation à l'éducation et à la formation, jeunes en décrochage scolaire, amélioration de l'enseignement des langues étrangères, mobilité et coopération.

6. Indicateurs

6.1 Indicateur 1: Proportion de femmes et d'hommes parmi tous les étudiants diplômés en sciences et dans les matières techniques

Cet indicateur décrit la proportion de femmes et d'hommes parmi les étudiants diplômés de l'enseignement supérieur en 2004 dans les matières scientifiques (sciences, mathématiques et sciences informatiques) et techniques (ingénierie, industries de transformation et production), ayant achevé des études de deuxième ou de troisième cycle (niveau 5 de la CITE) ou des études de recherche de pointe (niveau 6 de la CITE) dans des établissements publics ou privés, par rapport au nombre total d'étudiants diplômés de l'enseignement supérieur dans chaque domaine d'étude concerné.

Les niveaux et les domaines d'étude visés par cet indicateur suivent la classification internationale type de l'éducation (CITE 97) et le manuel Eurostat des domaines d'enseignement et de formation (1999). Le niveau 5 de la CITE, défini comme étant le premier cycle de l'enseignement supérieur, se subdivise en deux niveaux: le niveau 5a et le niveau 5b. La plupart des programmes relevant du niveau 5a de la CITE sont fondés, dans une large mesure, sur la théorie et destinés à offrir des qualifications suffisantes

pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences. Les programmes relevant du niveau 5b de la CITE ont une orientation pratique et leur contenu est généralement destiné à préparer les étudiants à occuper un emploi spécifique. Les qualifications acquises dans le cadre des programmes relevant du niveau 5b de la CITE ne permettent pas d'accéder directement aux programmes de recherche de pointe.

Le niveau 6 de la CITE concerne des programmes relevant du deuxième cycle de l'enseignement supérieur, qui aboutissent à l'obtention d'un diplôme de chercheur hautement qualifié, souvent un doctorat ou plus. Ces programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux et préparent les diplômés à une carrière d'enseignant dans des établissements d'enseignement supérieur.

En établissant une distinction entre les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme relevant du niveau 5 ou du niveau 6 de la CITE, l'indicateur 1 illustre la tendance qu'ont les femmes de s'engager dans des filières scientifiques et techniques par rapport au niveau de leur diplôme et aux carrières qui s'offrent à elles. Cette distinction donne plus de profondeur à l'analyse, dès lors que les décisions en matière d'éducation et les résultats obtenus par les diplômés peuvent déterminer dans une large mesure la carrière qu'ils embrasseront et les rôles qu'ils joueront dans la société. Par ailleurs, les disciplines présentant un intérêt ont été décrites de façon plus détaillée de manière à révéler d'éventuelles différences. La présentation des données en tant que proportion du nombre total de diplômés dans les domaines concernés facilite l'analyse et permet, par conséquent, de mettre en évidence une ségrégation tant horizontale que verticale.

Tableau 6.1: Femmes et hommes diplômés (niveaux 5 et 6 de la CITE) dans les domaines (a) des sciences, des mathématiques et des sciences informatiques et (b) de l'ingénierie, des industries de transformation et de la production, en tant que % du nombre total de diplômés dans chacun de ces domaines (2004)¹⁾

	ISCED 5				ISCED 6			
	Science, mathematics and computing		Engineering, manufacturing and construction		Science, mathematics and computing		Engineering, manufacturing and construction	
	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men
geo								
eu25 European Union	39,8	60,2	23,6	76,4	39,0	61,0	23,2	76,8
be Belgium	30,4	69,6	20,8	79,2	28,9	71,1	20,2	79,8
bg Bulgaria	56,4	43,6	37,2	62,8	55,8	44,2	39,2	60,8
cz Czech Republic	40,0	60,0	24,4	75,6	34,9	65,1	21,2	78,8
dk Denmark	33,7	66,3	31,4	68,6	26,0	74,0	27,9	72,1
de Germany	36,1	63,9	17,4	82,6	29,5	70,5	11,8	88,2
ee Estonia	48,1	51,9	33,1	66,9	44,0	56,0	37,5	62,5
ie Ireland	42,9	57,1	17,3	82,7	45,3	54,7	28,7	71,3
gr Greece	42,8	57,2	38,5	61,5	32,3	67,7	21,0	79,0
es Spain	36,4	63,6	25,7	74,3	48,9	51,1	27,9	72,1
fr France^{II)}	30,9	69,1	24,7	75,3	34,4	65,6	-	-
it Italy	53,6	46,4	28,6	71,4	54,0	46,0	31,2	68,8
cy Cyprus	42,2	57,8	20,2	79,8	83,3	16,7	-	-
lv Latvia	39,2	60,8	28,2	71,8	53,3	46,7	38,5	61,5
lt Lithuania	43,2	56,8	33,3	66,7	61,4	38,6	33,9	66,1
lu Luxembourg^{III)}	-	-	-	-	-	-	-	-
hu Hungary	38,0	62,0	23,6	76,4	32,7	67,3	33,3	66,7
mt Malta^{IV)}	34,5	65,5	19,3	80,7	60,0	40,0	20,0	80,0
nl Netherlands	23,0	77,0	15,4	84,6	37,7	62,3	23,4	76,6
at Austria	35,8	64,2	17,1	82,9	35,1	64,9	18,6	81,4
pl Poland	40,7	59,3	27,7	72,3	52,9	47,1	24,1	75,9
pt Portugal	50,7	49,3	33,8	66,2	51,5	48,5	35,6	64,4
ro Romania	59,1	40,9	32,5	67,5	45,7	54,3	28,7	71,3
si Slovenia	39,8	60,2	21,1	78,9	40,9	59,1	25,6	74,4
sk Slovakia	40,8	59,2	31,7	68,3	46,3	53,7	29,7	70,3
fi Finland^{V)}	50,2	49,8	21,6	78,4	41,0	59,0	20,7	79,3
se Sweden	47,5	52,5	28,9	71,1	39,1	60,9	25,9	74,1
uk United Kingdom	37,4	62,6	20,0	80,0	37,9	62,1	21,2	78,8

Source: Eurostat, Education indicators

^{I)} Ten new Member States (Czech Republic, Cyprus, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Malta, Poland, Slovakia, and Slovenia) joined the EU in 2004, and during that year, a considerable number of students migrated to the "old" EU Member States. This "brain drain" is reflected in the EU graduate figures for 2004.

^{II)} Source: Statistics France. No data for engineering, manufacturing and construction (ISCED 6) is available.

^{III)} Luxembourg's University was founded in 2003. Therefore, there is no graduate data available for 2004.

^{IV)} Source: National statistics, Malta

^{V)} Source: National statistics, Finland

Malgré une hausse significative du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au sein de l'UE et, donc, du nombre de diplômés, des différences subsistent entre les hommes et les femmes dans le choix du domaine d'étude, une question qui reste au centre des discussions portant sur l'égalité entre les sexes. On ne peut, dès lors, pas réduire les questions liées au genre à une égalité dans les taux de participation globale ou d'obtention d'un diplôme.

La grande majorité des pays de l'UE présente le même profil: les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les filières scientifiques et techniques, l'inverse se vérifiant dans les disciplines non scientifiques et non techniques. Avec une moyenne européenne de 39,8 % (niveau 5 de la CITE) et 39 % (niveau 6 de la CITE) de femmes diplômées dans les sciences, les mathématiques et les sciences informatiques, et de 23,6 % (niveau 5 de la CITE) et 23,2 % (niveau 6 de la CITE) dans l'ingénierie, les industries de transformation et la production, les femmes restent sous-représentées dans ces domaines.

Ce n'est principalement que dans les pays scandinaves et les pays d'Europe de l'Est que le taux de femmes diplômées dans les disciplines scientifiques et techniques est supérieur à la moyenne de l'UE et, même dans ces pays, la tendance ne s'étend pas nécessairement au marché du travail. Il convient de mettre en cause de manière constructive au niveau national les obstacles qui empêchent une participation des femmes, tels que les préjugés culturels et les stéréotypes dont elles font l'objet dans les disciplines scientifiques et techniques.

Il est primordial de stimuler le potentiel des femmes dans les disciplines scientifiques et techniques. D'un point de vue économique, ces disciplines ne peuvent fonctionner sans leurs talents et leurs compétences. Utiliser toutes les ressources possibles est, dès lors, une question d'efficacité. Cela incite à se poser la question de ce qui peut être fait pour améliorer, au niveau 5 de la CITE, l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les deux vastes domaines que sont les sciences, les mathématiques et les sciences informatiques, d'une part, et l'ingénierie, les industries de transformation et la production, d'autre part, le but étant d'améliorer l'équilibre entre les sexes au niveau 6 de la CITE, ainsi que dans les emplois hautement qualifiés qui relèvent des domaines précités. Il faut s'intéresser à ces deux domaines d'étude ainsi qu'aux niveaux d'éducation si l'on veut accroître la capacité de recherche globale de l'UE.

6.2. Indicateur 2: Taux d'activité des femmes et des hommes ayant atteint le niveau d'éducation le plus élevé

Mesurer les taux d'activité des femmes et des hommes en fonction du niveau d'études qu'ils ont atteint permet d'avoir une idée du niveau de connaissances et de compétences disponibles sur le marché du travail et d'évaluer dans quelle mesure le marché du travail leur offre des emplois appropriés. Cet indicateur décrit le taux d'activité d'hommes et de femmes de 25 à 64 ans, ayant atteint le niveau d'éducation le plus élevé. La CITE 97 (annexe III) est utilisée pour définir les niveaux d'éducation, qui sont répartis en trois catégories:

- a) éducation préprimaire, enseignement primaire et premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 0 à 2 de la CITE);
- b) Enseignement secondaire (deuxième cycle) et enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3 et 4 de la CITE); et
- c) Enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE).

Ces catégories décrivent les différences qui existent entre les connaissances, les compétences et les titres obtenus à ces différents niveaux d'études. Elles indiquent également les différentes possibilités et les orientations existant sur le marché du travail qui y sont associées. Les données se basent sur l'enquête sur les forces de travail.

Tableau 6.2: Taux d'activité des femmes et des hommes (de 25 à 64 ans) ayant atteint le niveau d'éducation le plus élevé (2006)

		Total (ISCED 1997)		Pre-primary, primary and lower secondary education - levels 0-2 (ISCED 1997)		Upper secondary and post-secondary non-tertiary education - levels 3-4 (ISCED 1997)		Tertiary education - levels 5-6 (ISCED 1997)	
		Between 25 and 39 years	Between 40 and 64 years	Between 25 and 39 years	Between 40 and 64 years	Between 25 and 39 years	Between 40 and 64 years	Between 25 and 39 years	Between 40 and 64 years
geo	sex								
eu25 European Union (25 countries)	m Males	86.3	74.7	79.9	65.6	86.9	75.9	91.2	85.4
	f Females	69.7	57.9	50.3	42.8	70.4	63.9	82.6	79.6
be Belgium	m Males	86.4	68.9	74.0	55.4	88.3	74.6	92.3	82.9
	f Females	76.1	51.0	49.0	33.8	74.4	57.4	88.9	74.1
bg Bulgaria	m Males	80.5	68.2	58.6	47.3	83.8	74.3	94.1	83.3
	f Females	70.4	59.0	38.4	31.9	73.1	66.0	86.6	76.7
cz Czech Republic	m Males	91.2	78.1	57.2	52.0	92.9	78.3	93.9	89.5
	f Females	66.6	62.7	40.5	39.7	67.3	65.6	73.7	82.5
dk Denmark	m Males	89.1	81.3	76.5	69.4	91.1	81.5	91.1	88.1
	f Females	79.8	72.1	59.3	58.3	79.0	70.3	86.2	84.1
de Germany	m Males	83.5	75.9	67.2	62.2	83.3	74.4	93.0	84.8
	f Females	70.4	63.2	45.6	46.4	72.8	64.6	82.1	78.0
ee Estonia	m Males	90.0	77.1	76.3	58.9	90.2	76.5	96.5	88.4
	f Females	77.3	77.2	u	54.3	74.6	77.1	86.5	84.9
ie Ireland	m Males	89.1	80.6	79.2	72.0	91.8	86.8	93.2	90.6
	f Females	72.2	55.2	45.8	38.2	69.9	61.0	84.4	77.4
gr Greece	m Males	89.1	80.0	90.1	75.3	88.9	82.2	88.2	88.1
	f Females	63.6	46.4	46.7	36.4	61.8	48.2	79.6	77.6
es Spain	m Males	87.5	78.7	85.5	73.7	88.5	84.6	89.3	86.6
	f Females	68.0	48.3	53.0	36.3	68.3	61.1	80.0	76.7
fr France	m Males	86.1	71.2	75.9	61.4	88.8	75.5	88.8	81.4
	f Females	71.3	61.5	49.0	51.3	71.8	67.3	81.7	74.2
it Italy	m Males	85.4	73.9	84.9	65.6	86.4	82.3	83.2	89.8
	f Females	60.8	45.4	44.9	29.7	67.1	63.3	73.2	81.1
cy Cyprus	m Males	92.6	86.2	84.2	83.1	95.4	85.6	93.5	91.9
	f Females	77.4	58.0	66.0	46.1	73.0	62.0	86.4	77.3
lv Latvia	m Males	83.8	74.3	74.6	56.0	84.8	76.1	96.9	87.6
	f Females	76.5	69.9	49.0	36.9	76.4	69.3	86.7	86.8
lt Lithuania	m Males	84.0	75.8	55.6	45.3	86.8	79.6	93.2	83.4
	f Females	81.0	66.5	53.6	32.7	76.8	65.7	92.2	85.1
lu Luxembourg (Grand-Duché)	m Males	93.2	75.5	92.6	68.6	93.7	74.9	93.2	85.2
	f Females	73.1	51.6	66.7	42.9	70.1	52.5	81.9	72.9
hu Hungary	m Males	85.4	64.1	64.2	37.1	88.0	68.9	93.8	80.7
	f Females	64.2	54.3	35.0	32.9	65.6	60.3	80.3	77.1
mt Malta	m Males	91.7	77.1	87.2	73.6	96.5	88.9	97.5	86.8
	f Females	51.8	23.1	35.7	18.0	71.2	49.6	84.3	60.6
nl Netherlands	m Males	92.2	78.9	86.8	72.0	92.8	79.6	95.2	84.1
	f Females	79.9	60.8	58.4	43.8	81.0	67.2	90.3	77.8
at Austria	m Males	90.9	75.3	76.5	62.1	91.9	75.6	94.8	84.4
	f Females	76.2	60.0	57.7	47.4	78.8	62.5	84.1	80.6
pl Poland	m Males	81.9	62.4	60.9	43.3	81.8	63.2	92.0	82.8
	f Females	66.8	48.0	39.6	28.2	61.7	48.3	84.5	75.3
pt Portugal	m Males	87.9	77.1	89.3	75.2	83.1	82.2	88.5	88.0
	f Females	78.5	62.3	74.4	58.2	77.8	77.0	89.1	82.0
ro Romania	m Males	81.0	71.3	71.9	60.8	81.5	71.7	91.3	89.5
	f Females	71.0	56.7	51.7	44.3	73.0	61.2	90.6	85.8
si Slovenia	m Males	89.2	71.8	73.4	58.1	89.7	72.6	95.3	84.0
	f Females	84.8	60.7	75.1	45.5	82.4	60.2	92.5	83.5
sk Slovakia	m Males	86.0	72.1	27.6	34.5	87.9	73.9	97.2	87.4
	f Females	64.8	56.4	20.6	29.0	66.2	60.6	78.5	77.3
fi Finland	m Males	86.3	73.0	75.2	59.3	85.1	74.1	94.2	84.4
	f Females	75.2	72.2	52.0	54.1	72.6	72.0	82.4	84.3
se Sweden	m Males	87.4	81.7	75.3	74.6	89.0	82.8	88.9	86.7
	f Females	79.5	76.5	56.0	57.1	79.3	76.9	85.0	87.8
uk United Kingdom	m Males	88.6	79.3	76.7	67.1	90.2	81.2	94.3	86.6
	f Females	72.6	66.7	52.6	63.0	72.5	79.1	86.3	86.4

Source: Eurostat, Labour Force Survey (quarterly survey results)

u: unreliable or uncertain data

Le tableau 6.2 montre que, dans tous les pays de l'UE, le taux d'activité des femmes et des hommes augmente à mesure que le niveau d'éducation s'améliore. Par ailleurs, le taux d'activité diminue avec l'âge quel que soit le niveau d'éducation. Toutefois, le degré de cette corrélation varie fortement d'un État membre à l'autre. Alors que les taux d'activité des femmes sont inférieurs à ceux des hommes dans tous les pays de l'UE, les écarts se réduisent avec l'augmentation du niveau d'éducation. Les taux d'activité des femmes titulaires, par exemple, d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont élevés (moyenne de l'UE entre 25 et 39 ans: 82,6 %; moyenne de l'UE entre 40 et 64 ans: 79,6 %), mais ils continuent de présenter des écarts similaires par rapport aux chiffres concernant les hommes dans tous les pays de l'UE.

Il ressort des données disponibles que a) les personnes peu qualifiées risquent davantage de ne pas trouver d'emploi ou d'être complètement exclues du marché du travail (inactivité) et que b) le fossé entre les hommes et les femmes se creuse lorsque le niveau d'éducation est plus faible. Les taux d'activité des femmes (moyenne de l'UE) titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire (deuxième cycle) ou de l'enseignement post-secondaire non supérieur (niveaux 3 et 4 de la CITE) et ceux des femmes peu qualifiées (niveaux 0 à 2 de la CITE) sont très différents.

Alors qu'environ 50 % des femmes de 25 à 39 ans et 43 % des femmes âgées de 40 à 64 ans, avec un niveau d'études correspondant aux niveaux 0 à 2 de la CITE, sont actives sur le marché du travail, les hommes qui ont le même niveau d'études préprimaires, primaires et secondaires (premier cycle) ont 29,6 % (pour ceux âgés de 25 à 39 ans) et 22,8 % de chances en plus de trouver un emploi. Bien que des différences continuent d'exister entre les hommes et les femmes aux niveaux 0 à 2 de la CITE, il ne faut pas oublier qu'aux niveaux 3 et 4 également, la différence entre les taux d'activité des hommes et des femmes s'élève à 16,5/12 points de pourcentage (moyenne de l'UE) et que, dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), cette différence est de 8,5/5,8 points de pourcentage (moyenne de l'UE).

Il convient également d'examiner la question de l'inactivité économique lorsqu'on parle de taux d'activité. Les personnes économiquement inactives se caractérisent par l'absence d'emploi et par le fait, soit qu'elles ne cherchent pas un emploi de manière active, soit qu'elles ne sont pas disponibles immédiatement sur le marché du travail. L'inactivité économique est liée à l'âge et au sexe. Les femmes risquent beaucoup plus

que les hommes de rester en marge du marché du travail, leurs responsabilités familiales en étant la raison principale. L'inactivité économique des personnes plus âgées et de celles dont le niveau d'éducation est plus faible dépasse la moyenne. Le taux d'activité relativement faible des femmes, dont le niveau d'éducation correspond aux niveaux 0 à 2 de la CITE, et les différences au niveau des taux d'activité qui existent entre les 25-39 ans et les 40-64 ans, sont fortement influencés par l'inactivité économique. De plus, les frais de garde d'enfants étant plus élevés que le salaire perçu par la plupart des personnes peu qualifiées, de nombreuses femmes peu qualifiées décident de rester à la maison.

Ainsi, alors que les femmes contribuent fortement aux taux d'activités globaux dans l'UE, leurs chances de trouver un emploi restent moins élevées que celles des hommes. Les progrès du développement économique de l'UE exigent un environnement compétitif qui doit faire une place aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Leurs qualifications respectives doivent par conséquent être améliorées afin d'augmenter leur potentiel sur le marché du travail. Par ailleurs, il est également primordial que le marché du travail utilise les compétences et les talents de chacun.

6.3 Indicateur 3bis: Proportion de femmes et d'hommes parmi tous les diplômés du niveau 5a de la CITE et proportion de femmes et d'hommes parmi tous les diplômés titulaires d'un doctorat

Cet indicateur se divise en deux parties. Il étudie la proportion de femmes et d'hommes diplômés du niveau 5a de la CITE dans des établissements universitaires examinés par domaine d'étude, ce qui inclut des programmes d'enseignement supérieur à orientation universitaire. Les diplômés du niveau 5a de la CITE ont les qualifications nécessaires pour exercer une profession exigeant de hautes compétences ou pour suivre un programme de recherche de pointe.

Cet indicateur montre également la proportion d'hommes et de femmes titulaires d'un doctorat ou d'un titre équivalent (niveau 6 de la CITE) parmi tous les diplômés titulaires d'un doctorat ou d'un titre équivalent issus d'établissements universitaires examinés par domaine d'étude. L'examen de vastes domaines d'étude au niveau 5a de la CITE, ainsi qu'au niveau du doctorat ou à un niveau équivalent, permet de faire la lumière sur la proportion d'hommes et de femmes parmi les diplômés hautement qualifiés au moment de leur admission dans des programmes de recherche de pointe ou de leur entrée sur le marché du travail. De même, il indique les taux de réussite parmi les hommes et les femmes dans les différents domaines d'étude au niveau universitaire et dans la recherche de pointe.

Tableau 6.3bis: Proportion de femmes et d'hommes parmi tous les diplômés du niveau 5a de la CITE et proportion totale (2004)^{y)}

iscdeda_d1+5a_d2Tertiary programmes with academic orientation - all first degrees (ISCED 1997)																
geo	Total		Teacher training and education science		Humanities and arts		Social sciences, business and law		Science, mathematics and computing		Engineering, manufacturing and construction		Agriculture and veterinary		Health and Welfare	
	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men
eu26European Union (25 countries)	58.4	41.6	77.6	22.4	71.2	28.8	60.6	39.4	42.2	57.8	25.7	74.3	52.4	47.6	75.6	24.4
beBelgium	52.7	47.3	72.0	28.0	64.0	36.0	55.2	44.8	38.7	61.3	23.3	76.7	49.0	51.0	59.9	40.1
bgBulgaria	58.0	42.0	73.3	26.7	64.7	35.3	61.7	38.3	56.4	43.6	37.9	62.1	43.0	57.0	64.0	36.0
czCzech Republic	56.8	43.2	76.8	23.2	64.5	35.5	60.9	39.1	40.6	59.4	24.1	75.9	56.4	43.6	73.9	26.1
dkDenmark	62.0	38.0	73.9	26.1	67.7	32.3	51.8	48.2	38.3	61.7	26.3	73.7	59.0	41.0	83.6	16.4
deGermany	49.9	50.1	71.9	28.1	69.2	30.8	47.7	52.3	36.8	63.2	23.0	77.0	53.1	46.9	66.3	33.7
eeEstonia	69.6	30.4	91.7	8.3	81.1	18.9	67.6	32.4	54.4	45.6	34.3	65.7	62.5	37.5	88.5	11.5
ieIreland	59.6	40.4	80.8	19.2	65.9	34.1	59.6	40.4	41.2	58.8	25.0	75.0	44.8	55.2	82.6	17.4
grGreece	61.9	38.1	75.7	24.3	79.1	20.9	60.5	39.5	42.7	57.3	45.0	55.0	52.6	47.4	62.2	37.8
esSpain	60.0	40.0	79.2	20.8	66.3	33.7	61.4	38.6	44.0	56.0	30.9	69.1	46.5	53.5	79.2	20.8
frFrance ⁱⁱ⁾	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
itItaly	58.1	41.9	85.1	14.9	77.0	23.0	57.2	42.8	53.6	46.4	28.6	71.4	43.5	56.5	66.3	33.7
cyCyprus	76.6	23.4	79.8	20.2	90.4	9.6	74.3	25.7	61.7	38.3	0.0	#DIV/0!	0.0	0.0	0.0	0.0
lvLatvia	70.1	29.9	89.6	10.4	83.4	16.6	70.1	29.9	40.2	59.8	30.9	69.1	47.3	52.7	84.6	15.4
ltLithuania	63.6	36.4	81.9	18.1	77.5	22.5	64.7	35.3	46.0	54.0	34.6	65.4	55.8	44.2	77.3	22.7
luLuxembourg ⁱⁱⁱ⁾ Grand-Duché	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
huHungary	63.7	36.3	78.6	21.4	71.3	28.7	67.0	33.0	36.7	63.3	24.3	75.7	46.3	53.7	79.9	20.1
mtMalta ^{iv)}	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
nlNetherlands	56.6	43.4	79.2	20.8	59.8	40.2	50.9	49.1	23.0	77.0	15.4	84.6	49.6	50.4	77.7	22.3
atAustria	50.7	49.3	76.4	23.6	62.5	37.5	54.6	45.4	35.8	64.2	18.9	81.1	59.0	41.0	60.7	39.3
plPoland	65.5	34.5	75.9	24.1	76.1	23.9	69.6	30.4	40.7	59.3	27.7	72.3	58.8	41.2	75.7	24.3
ptPortugal	68.3	31.7	85.1	14.9	71.5	28.5	64.8	35.2	54.2	45.8	36.0	64.0	62.0	38.0	80.1	19.9
roRomania	56.9	43.1	45.3	54.7	68.1	31.9	62.5	37.5	60.9	39.1	33.2	66.8	41.1	58.9	64.6	35.4
siSlovenia	62.5	37.5	81.7	18.3	73.2	26.8	64.6	35.4	45.0	55.0	27.0	73.0	57.0	43.0	66.0	34.0
skSlovakia	55.3	44.7	73.8	26.2	56.4	43.6	60.2	39.8	41.0	59.0	31.5	68.5	42.8	57.2	76.9	23.1
fiFinland ^{v)}	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
seSweden	63.3	36.7	80.0	20.0	66.4	33.6	59.6	40.4	51.6	48.4	29.3	70.7	55.9	44.1	85.4	14.6
ukUnited Kingdom	55.8	44.2	72.9	27.1	64.1	35.9	56.3	43.7	38.0	62.0	20.7	79.3	61.8	38.2	75.5	24.5

Source: Eurostat, Education indicators

i) Ten new Member States (Czech Republic, Cyprus, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Malta, Poland, Slovakia, and Slovenia) joined the EU in 2004, and during that year, a considerable number of students migrated to the "old" EU Member States. This "brain drain" is reflected in the EU graduate figures for 2004.

ii) Source: Statistics France.

iii) Luxembourg's University was founded in 2003. Therefore, there is no graduate data available for 2004.

iv)Source: National statistics, Malta

v)Source: National statistics, Finland

Tableau 6.3ter: Proportion de femmes et d'hommes parmi tous les diplômés titulaires d'un doctorat (niveau 6 de la CITE) et proportion totale (2004)^y

	iscsed6_phdPhDDoctorate (ISCED 6)															
	Total		Teacher training and education science		Humanities and arts		Social sciences, business and law		Science, mathematics and computing		Engineering, manufacturing, and construction		Agriculture and veterinary		Health and Welfare	
	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men
deO																
eu25European Union (25 countries)	42.7	57.3	58.7	41.3	50.7	49.3	44.2	55.8	38.4	61.6	22.0	78.0	49.9	50.1	51.7	48.3
beBelgium	33.9	66.1	46.4	53.6	36.6	63.4	43.6	56.4	28.9	71.1	20.2	79.8	37.3	62.7	39.1	60.9
bgBulgaria	50.8	49.2	52.6	47.4	67.1	32.9	42.9	57.1	55.8	44.2	39.2	60.8	63.6	36.4	50.0	50.0
czCzech Republic	35.6	64.4	73.0	27.0	41.6	58.4	46.2	53.8	34.9	65.1	21.2	78.8	33.9	66.1	36.2	63.8
dkDenmark	35.9	64.1	0 ⁽ⁱ⁾	0 ⁽ⁱ⁾	50.0	50.0	39.1	60.9	26.0	74.0	27.9	72.1	56.2	43.8	46.0	54.0
deGermany	39.0	61.0	50.8	49.2	48.8	51.2	35.0	65.0	29.5	70.5	11.8	88.2	58.8	41.2	50.0	50.0
eeEstonia	62.2	37.8	100.0	0.0	60.7	39.3	61.5	38.5	44.0	56.0	37.5	62.5	20.0	80.0	80.5	19.5
ieIreland	45.7	54.3	50.0	50.0	47.9	52.1	53.1	46.9	45.3	54.7	28.7	71.3	47.6	52.4	55.0	45.0
grGreece	38.1	61.9	51.9	48.1	51.0	49.0	52.1	47.9	32.3	67.7	21.0	79.0	43.6	56.4	65.4	34.6
esSpain	47.5	52.5	57.5	42.5	48.8	51.2	49.0	51.0	48.9	51.1	27.9	72.1	44.1	55.9	51.8	48.2
frFrance ⁽ⁱⁱⁱ⁾	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
itItaly	50.9	49.1	72.5	27.5	58.5	41.5	50.4	49.6	54.0	46.0	31.2	68.8	54.4	45.6	61.5	38.5
cyCyprus	61.5	38.5	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	100.0	83.3	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
lvLatvia	58.3	41.7	100.0	0.0	50.0	50.0	57.9	42.1	53.3	46.7	38.5	61.5	100.0	0.0	52.9	47.1
ltLithuania	57.5	42.5	0.0	:	77.6	22.4	59.4	40.6	61.4	38.6	33.9	66.1	54.5	45.5	60.0	40.0
luLuxembourg ^(iv) (Grand-Duché)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
huHungary	42.9	57.1	66.1	33.9	50.0	50.0	45.7	54.3	32.7	67.3	33.3	66.7	30.3	69.7	39.9	60.1
mtMalta ^(v)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
nlNetherlands	39.4	60.6	0.0	0.0	42.7	57.3	40.9	59.1	37.7	62.3	23.4	76.6	39.0	61.0	48.6	51.4
atAustria	40.5	59.5	58.5	41.5	52.7	47.3	41.9	58.1	35.1	64.9	18.6	81.4	55.7	44.3	63.2	36.8
plPoland	46.9	53.1	:	:	54.9	45.1	48.2	51.8	52.9	47.1	24.1	75.9	48.7	51.3	51.5	48.5
ptPortugal ^(vi)	47.8	52.2	78.3	21.7	50.9	49.1	46.3	53.7	51.3	48.7	36.0	65.0	52.8	47.2	46.3	53.7
roRomania	49.3	50.7	:	:	67.8	32.2	51.7	48.3	45.7	54.3	28.7	71.3	0.0	100.0	56.3	43.7
siSlovenia	40.6	59.4	50.0	50.0	57.5	42.5	39.0	61.0	40.9	59.1	25.6	74.4	50.0	50.0	53.8	46.2
skSlovakia	45.0	55.0	68.1	31.9	46.7	53.3	50.7	49.3	46.3	53.7	29.7	70.3	35.7	64.3	48.5	51.5
fiFinland ^(vii)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
seSweden	44.8	55.2	79.3	20.7	56.0	44.0	43.3	56.7	39.6	60.4	25.0	75.0	45.2	54.8	56.9	43.1
ukUnited Kingdom	43.1	56.9	60.4	39.6	49.3	50.7	50.7	49.3	37.9	62.1	21.2	78.8	47.2	53.1	54.5	45.5

Source: Eurostat, Education indicators

i) Ten new Member States (Czech Republic, Cyprus, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Malta, Poland, Slovakia, and Slovenia) joined the EU in 2004, and during that year, a considerable number of students migrated to the 'old' EU Member States. This 'brain drain' is reflected in the EU graduate figures for 2004.

ii) Denmark's national statistics use different categories than those defined by Eurostat. Thus, the data shown in the table is skewed. Both, women and men make up the total of ISCED 6 graduates in teacher training & education.

iii) No data for PHD ISCED 6 is available

iv) Luxembourg's University was founded in 2003. Therefore, there is no graduate data available for 2004.

v) No data for PhD ISCED 6 is available

vi) National Portuguese statistics

vii) No data for PhD ISCED 6 is available

La proportion totale de femmes diplômées du niveau 5a de la CITE (moyenne de l'UE: 58,4 %) dépasse la proportion d'hommes. Il existe pourtant des différences marquées entre les pourcentages de femmes diplômées du niveau 5a de la CITE, en fonction du domaine d'étude. Les femmes choisissent davantage des domaines d'étude tels que la formation pédagogique et l'enseignement, les lettres et les arts, ainsi que la santé et le bien-être. Les domaines d'étude associés traditionnellement au stéréotype masculin - par exemple, les sciences, les mathématiques, les sciences informatiques, ainsi que l'ingénierie, les industries de transformation et la production - attirent une proportion beaucoup plus élevée d'hommes. La proportion globalement élevée de femmes diplômées du niveau 5a de la CITE est donc sexuellement stéréotypée lorsqu'on l'analyse par domaine d'étude.

La tendance en ce qui concerne les disciplines choisies respectivement par les hommes et par les femmes au niveau 6 de la CITE est le reflet de la situation au niveau 5a de la CITE; elle l'amplifie même dans les matières qui attirent une proportion généralement plus élevée d'hommes. La proportion d'hommes dans les domaines d'étude autrefois surtout privilégiés par les femmes est néanmoins en augmentation.

Cet indicateur met, par conséquent, en évidence une ségrégation horizontale en ce qui concerne le choix d'une discipline, ainsi qu'une disparité entre hommes et femmes dans le sens vertical. Dans la majorité des États membres, la proportion globale d'étudiantes inscrites dans l'enseignement supérieur est plus élevée et, par rapport au nombre total de diplômés (niveau 5a de la CITE), les femmes ont généralement augmenté leur avance sur les hommes. Toutefois, parmi les doctorants ou les étudiants à un niveau équivalent (niveau 6 de la CITE), la proportion hommes/femmes est inversée.

Il est important de savoir que les niveaux 5a et 6 de la CITE servent de passerelles entre l'enseignement et des emplois de haut niveau, notamment dans la recherche et le développement. Il faut par conséquent s'employer à favoriser un équilibre entre le nombre d'hommes et de femmes titulaires d'un diplôme de niveau 5a, d'un doctorat ou d'un titre équivalent. Les façons de concevoir la recherche originale en seraient non seulement multipliées, mais cela doterait également les hommes et les femmes des compétences et des qualifications nécessaires pour occuper des postes de direction et participer au processus décisionnel dans le domaine de la recherche et du développement, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

6.4 Indicateur 3b: Proportion d'universitaires féminins et masculins dans les grades A, B et C et proportion totale

La répartition proportionnelle des hommes et des femmes aux divers niveaux d'ancienneté au sein des universités est essentielle pour favoriser l'égalité entre les sexes. Il est par conséquent primordial que, en ce qui concerne la dimension verticale de l'emploi dans les universités, le milieu sexiste de la recherche se transforme en un environnement créatif et durable pour la R&D, auquel les hommes et les femmes pourraient contribuer de manière égale.

L'indicateur relatif à la proportion d'universitaires féminins et masculins par rapport au nombre total d'universitaires et par grade permet d'évaluer la proportion d'hommes et de femmes à différents niveaux d'ancienneté. Les grades du personnel des universités servent de points de référence. Proposée par la Commission européenne, cette classification a été mise au point par le sous-groupe des correspondants statistiques du groupe d'Helsinki sur les femmes et les sciences pour tenir compte de la dimension verticale des universités, qui n'est pas visée par la CITE. Les grades du personnel des universités décrivent le rapport qui existe entre la fonction exercée au sein des établissements universitaires, l'expérience et le niveau d'études.

Grade A: grade/poste unique le plus élevé auquel la recherche est généralement menée;

Grade B: chercheurs occupant des postes qui ne sont pas aussi élevés que la position la plus haute (A), mais qui sont plus élevés que ceux occupés par les docteurs récemment diplômés; et

Grade C: le premier grade/poste auquel un docteur récemment diplômé (niveau 6 de la CITE) serait en principe recruté.

Tableau 6.4: Proportion d'universitaires féminins et masculins dans les grades A, B et C et proportion totale

	Grade A		Grade B		Grade C		Total	
	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men
geo								
<i>EU average</i>	15.3	84.7	32.2	67.8	42.0	58.0	32.1	67.9
<i>Belgium</i>	9.0	91.0	20.7	79.3	33.1	66.9	25.3	74.7
<i>Bulgaria</i>	15.9	84.1	31.2	68.8	46.1	53.9	31.2	68.8
<i>Czech Republic</i>	10.3	89.7	22.1	77.9	40.2	59.8	32.0	68.0
<i>Denmark</i>	10.9	89.1	24.4	75.6	37.6	62.4	25.1	74.9
<i>Germany</i>	9.2	90.8	16.1	83.9	25.9	74.1	17.4	82.6
<i>Estonia</i>	17.2	82.8	37.1	62.9	56.6	43.4	44.0	56.0
<i>Ireland</i>	:	:	:	:	:	:	:	:
<i>Greece</i>	11.3	88.7	22.7	77.3	31.9	68.1	22.7	77.3
<i>Spain</i>	12.9	87.1	25.8	74.2	39.3	60.7	34.2	65.8
<i>France</i>	16.1	83.9	38.7	61.3	:	:	31.9	68.1
<i>Italy</i>	16.4	83.6	31.4	68.6	43.8	56.2	31.2	68.8
<i>Cyprus</i>	10.2	89.8	17.2	82.8	37.5	62.5	29.9	70.1
<i>Latvia</i>	26.5	73.5	37.0	63.0	65.0	35.0	57.7	42.3
<i>Lithuania</i>	12.1	87.9	37.4	62.6	49.5	50.5	38.7	61.3
<i>Luxembourg</i>	:	:	:	:	:	:	:	:
<i>Hungary</i>	15.4	84.6	30.9	69.1	46.0	54.0	36.2	63.8
<i>Malta</i>	2.3	97.7	31.7	68.3	14.2	85.8	26.7	73.3
<i>Netherlands</i>	9.4	90.6	14.2	85.8	27.0	73.0	19.3	80.7
<i>Austria</i>	9.5	90.5	16.2	83.8	35.6	64.4	25.8	74.2
<i>Poland</i>	19.5	80.5	27.4	72.6	41.0	59.0	34.9	65.1
<i>Portugal</i>	20.9	79.1	34.4	65.6	43.4	56.6	38.0	62.0
<i>Romania</i>	18.0	82.0	34.9	65.1	:	:	41.4	58.6
<i>Slovenia</i>	13.5	86.5	31.5	68.5	48.5	51.5	28.5	71.5
<i>Slovakia</i>	29.1	70.9	49.1	50.9	:	:	39.6	60.4
<i>Finland</i>	21.2	78.8	46.6	53.4	52.9	47.1	38.9	61.1
<i>Sweden</i>	17.6	82.4	36.1	63.9	52.2	47.8	33.0	67.0
<i>United Kingdom</i>	16.1	83.9	38.6	61.4	40.0	60.0	37.5	62.5

Source: She Figures 2006 -Women and Science Statistics and Indicators

On constate rapidement, en consultant les données indicatives du tableau 6.4, que la ségrégation verticale est un phénomène courant dans les universités. Alors que, en début de carrière universitaire, la proportion de femmes est de 42 % (moyenne de l'UE: grade C), elles ne sont que 15,3 % à occuper des postes de grade A (moyenne de l'UE). De manière générale, les hommes se taillent la part du lion aux postes de grade A et de grade B au sein des établissements universitaires: respectivement 84,7 % et 67,8 % (moyenne de l'UE). Cela signifie que seule une petite partie des femmes travaillant dans la recherche atteignent des positions élevées au cours de leur carrière.

Cela est dû en partie au fait que les femmes continuent d'être confrontées à des obstacles qui les empêchent de montrer toute l'étendue de leurs capacités. L'impossibilité d'accéder à des ressources productives et l'absence de mentors, l'existence de "clubs de gentlemen", les conditions/horaires de travail rigides, l'absence d'un environnement de travail adapté aux besoins des familles, le partage inadapté des responsabilités familiales, ainsi qu'une pénurie de services de garde d'enfants adaptés et abordables et une attitude discriminante, empêchent souvent les femmes d'être promues aux positions les plus élevées. Par comparaison, les hommes continuent à assumer beaucoup moins de responsabilités familiales et sont, par conséquent, moins concernés par les questions liées à la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. À cause de stéréotypes largement répandus, le rôle des hommes dans ce contexte a été sous-estimé. Si les hommes assumaient leurs responsabilités familiales et s'occupaient de leurs enfants d'une manière active et à part égale, l'égalité entre les hommes et les femmes ferait un bond en avant prodigieux.

Des progrès ont été accomplis, mais il reste des inégalités. Il est nécessaire de repenser les politiques de l'emploi afin de faire une place, dans les universités, au principe de l'égalité entre les sexes, d'attirer l'attention sur un choix plus large de possibilités et de corriger les incidences négatives pour les femmes des formes de travail et d'emploi qui prévalent actuellement dans les universités. Le programme d'action de Pékin attire l'attention sur le fait que pour atteindre la pleine égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines de la recherche, des sciences et de l'économie, il faut tout mettre en œuvre pour faire en sorte que la contribution que les hommes et les femmes peuvent apporter à la société par leur travail, leur expérience, leurs connaissances et leurs valeurs, soit mieux reconnue et appréciée.

7. Conclusion

Dans l'Union européenne, les femmes ont rattrapé le niveau des hommes dans le domaine de l'éducation et de la formation. La proportion d'hommes et de femmes est équilibrée au moment de leur entrée dans l'enseignement supérieur. En moyenne, les femmes parviennent à un niveau d'éducation et de formation plus élevé que les hommes.

Dans le présent rapport, la présidence allemande propose des indicateurs qui fournissent des informations sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement supérieur, sur la recherche et sur le rendement des études. Ces indicateurs mettent en lumière des domaines où il existe des déséquilibres entre les hommes et les femmes et justifient les stratégies mises en place dans l'UE pour encourager l'égalité entre hommes et femmes dans l'éducation, la recherche et l'emploi.

Première constatation digne d'intérêt: même si les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur, les hommes continuent d'être majoritaires dans les matières scientifiques et techniques. Autre constatation de premier plan: la participation des hommes et des femmes au marché du travail est liée à leur niveau d'instruction.

Cette corrélation est plus forte pour les femmes que pour les hommes. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes se réduit. Mais il continue d'exister. Les raisons sont multiples et liées entre elles: l'impossibilité pour les hommes et les femmes de concilier de façon satisfaisante vie professionnelle et vie familiale, le partage souvent inégal des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes, les rôles stéréotypés des sexes et une discrimination totale.

Une constatation essentielle que l'on peut faire à partir des données indicatives: il existe une ségrégation verticale importante entre les hommes et les femmes au sein des universités. Plus on monte dans la hiérarchie au sein des universités, moins on voit de femmes. Les raisons sont les mêmes que pour la participation inégale des hommes et des femmes au marché du travail.

Les constatations du présent rapport montrent clairement qu'il faut redoubler d'efforts pour encourager les femmes et les hommes à poursuivre la carrière qu'ils ont choisie - notamment, mais pas uniquement, dans le secteur tertiaire. Pour ce faire, il faut leur donner suffisamment de possibilités pour concilier responsabilités familiales et éducation, formation et recherche et/ou travail, pour surmonter les conceptions stéréotypées des rôles de chaque sexe et pour éviter, examiner et éliminer la discrimination directe et indirecte fondée sur le sexe.

Si les indicateurs proposés mettent l'accent sur la nécessité d'une politique d'égalité entre les sexes dans les domaines de l'éducation et de la recherche, le présent rapport désigne aussi clairement "l'éducation et la formation tout au long de la vie" et "les migrants dans le système éducatif" comme deux aspects de l'éducation et de la formation des femmes et des hommes qui exigent un examen plus approfondi du point de vue des genres. Toutefois, étant donné que l'indicateur structurel relatif à l'éducation et à la formation tout au long de la vie n'apporte que peu d'informations propres à l'un ou l'autre sexe à l'échelle de l'UE et vu l'absence de données cohérentes, spécifiques et comparables sur les migrants, hommes et femmes, due aux différentes définitions et législations en vigueur dans les différents États membres, aucun indicateur relatif à "l'éducation et à la formation tout au long de la vie" et les "migrants dans le système éducatif" ne peut être élaboré pour le moment.

Indicateurs pour la mise en œuvre du Programme d'action de Pékin dans les États membres de l'UE

Depuis 1999, le Conseil a adopté les indicateurs suivants en matière d'égalité entre les sexes:

- les femmes et les hommes dans le processus décisionnel économique, en 1999, sous la présidence finlandaise
- les femmes et l'économie (sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale), en 2000, sous la présidence française
- les femmes et l'économie (égalité des rémunérations), en 2001, sous la présidence belge
- la violence à l'égard des femmes, en 2002, sous la présidence danoise, sur la base d'une étude et d'une conférence organisée par la présidence espagnole
- les femmes et les hommes dans le processus décisionnel économique, en 2003, sous la présidence italienne, sur la base d'une étude réalisée par la présidence grecque
- le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, en 2004, sous la présidence néerlandaise, sur la base d'une étude réalisée par la présidence irlandaise
- les femmes et la santé, en 2006, sous la présidence autrichienne
- les mécanismes institutionnels, en 2006, sous la présidence finlandaise

Bases de données*Eurostat*

Eurostat est l'Office statistique des communautés européennes. Il a pour mission de fournir un service d'information statistique de grande qualité. Outre l'étroite coopération qu'il entretient avec des organisations internationales telles que les Nations unies et l'OCDE, Eurostat collabore également avec des pays en dehors de l'UE. L'une des tâches essentielles d'Eurostat consiste à coordonner l'amélioration des systèmes statistiques des pays candidats à l'adhésion et des pays en développement.

Dans le présent rapport, des données d'Eurostat ont été utilisées pour les indicateurs 1, 2 et 3.

Eurydice

Depuis 1980, Eurydice, le réseau d'information sur l'éducation en Europe compte parmi les mécanismes stratégiques mis en place par la Commission européenne et les États membres pour stimuler la coopération en améliorant la compréhension des systèmes et des politiques.

Depuis 1995, Eurydice fait également partie intégrante du programme d'action communautaire en matière d'éducation "Socrates".

Eurydice est un réseau institutionnel de collecte, de contrôle, de traitement et de diffusion d'informations fiables et directement comparables sur les systèmes éducatifs et les politiques en matière d'éducation dans toute l'Europe.

Eurydice couvre les systèmes éducatifs des États membres de l'Union européenne, des trois pays de l'Association européenne de libre-échange qui sont membres de l'Espace économique européen et des pays candidats à l'adhésion à l'UE participant au programme "Socrates".

Le réseau s'attache d'abord et avant tout à fournir aux décideurs et à toutes les personnes participant à l'enseignement des données et des études axées sur leurs besoins. Il favorise la coopération européenne en matière d'éducation en développant les échanges d'informations sur les systèmes et les politiques dans ce domaine et en réalisant des études sur des questions qui sont communes aux différents systèmes d'éducation.

Eurydice coopère étroitement avec plusieurs organisations européennes ou internationales. L'unité européenne d'Eurydice appuie la Commission dans le travail qu'elle entreprend, selon les cas, avec des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

OCDE - Regards sur l'éducation 2006

Les gouvernements de tous les pays de l'OCDE cherchent à définir des politiques visant à rendre l'éducation plus efficace, tout en s'attachant à trouver des ressources supplémentaires afin de répondre à la demande croissante dans ce domaine.

L'édition 2006 de "Regards sur l'éducation" permet aux pays d'évaluer leurs résultats par rapport à ceux des autres pays. Elle propose un ensemble fourni, comparable et actualisé d'indicateurs des performances des systèmes éducatifs et représente le fruit commun de la réflexion des professionnels sur la manière de mesurer l'état actuel de l'éducation au niveau international.

Les indicateurs étudient qui sont les intervenants en matière d'éducation, quels montants y sont consacrés et le mode de fonctionnement des systèmes éducatifs, ainsi que les résultats obtenus. Ce dernier élément se fonde sur des indicateurs portant sur une vaste gamme de résultats, depuis la comparaison des résultats obtenus par les étudiants dans des matières fondamentales jusqu'à l'incidence de l'éducation sur les revenus et les possibilités d'emploi des adultes.

"She figures 2006"

"She figures 2006" est la deuxième édition d'un recueil de statistiques choisies sur l'emploi dans l'UE, ventilées par sexe et additionnées d'un certain nombre d'autres données complémentaires, qui présente un panorama instructif de la situation actuelle de l'emploi des scientifiques et des chercheurs des deux sexes. La série a été lancée en 2003 par l'unité "Femmes et Science" de la direction générale "Recherche" afin d'établir un registre permanent permettant de cartographier les progrès réalisés sur la voie de l'égalité entre les hommes et les femmes.

En tout premier lieu, cette série avait pour objectif d'apporter des éléments de preuve systématiques des inégalités entre les sexes, pour lesquelles une action politique au niveau de l'UE et/ou des États membres pourrait être appropriée. Elle visait également à promouvoir la collecte de statistiques ventilées par sexe pour un vaste éventail d'indicateurs.

Les données de "She figures 2006" ont été exploitées pour établir l'indicateur 3B dans le présent rapport.

DESCRIPTION DES NIVEAUX CITE 97, CRITÈRES DE CLASSIFICATION ET SOUS-CATÉGORIES

0 ÉDUCATION PRÉPRIMAIRE	Critères principaux	Critères subsidiaires	Sous-catégories
Première étape de l'instruction organisée, visant essentiellement à préparer les très jeunes enfants à un environnement scolaire.	Devrait être dispensée dans une école ou dans un centre extérieur à la famille, être conçue pour satisfaire les besoins éducatifs et de développement des enfants âgés de trois ans au moins et disposer d'un personnel adéquatement formé (c'est-à-dire qualifié), de manière à offrir un programme éducatif aux enfants.	Qualifications pédagogiques du personnel enseignant; mise en oeuvre d'un programme d'enseignement comportant des contenus éducatifs.	
1 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Critères principaux	Critères subsidiaires	
Normalement conçu pour donner aux élèves un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en mathématiques.	Le début d'études systématiques caractéristiques de l'enseignement primaire, par exemple la lecture, l'écriture et les mathématiques. L'entrée dans des établissements ou des programmes primaires désignés comme tels au plan national. Le début des activités de lecture n'est pas à lui seul un critère suffisant pour classer un programme éducatif au niveau 1 de la CITE.	Dans les pays où l'âge de la fréquentation obligatoire (ou du moins l'âge auquel pratiquement tous les élèves commencent leur éducation) est postérieur au début de l'étude systématique des matières énumérées, la première année de fréquentation obligatoire devrait être utilisée pour établir la frontière entre les niveaux 0 et 1 de la CITE.	

2	PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Critères principaux	Critères subsidiaires	Orientation pour laquelle les programmes de préparation des étudiants ont été conçus	Orientation des programmes
D'une manière générale, le niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire poursuit l'éducation de base commencée au niveau primaire, que l'enseignement soit davantage orienté vers les matières enseignées et fasse souvent appel à des enseignants plus spécialisés qui dispensent un enseignement dans leur domaine de spécialisation.	Au début du niveau 2, les programmes correspondent au stade où ils commencent à être organisés selon une structure davantage orientée vers les matières enseignées, faisant appel à des enseignants plus spécialisés qui dispensent un enseignement dans leur domaine de spécialisation. Si cette charnière sur le plan organisationnel ne correspond pas à une césure naturelle dans les frontières entre les programmes éducatifs nationaux, il convient que les programmes soient scindés au stade où les programmes nationaux commencent à refléter ce changement organisationnel.	Si ce changement organisationnel n'est pas marqué par un point de rupture nette, il convient que les pays scindent artificiellement les programmes nationaux entre les niveaux 1 et 2 de la CITE au bout de six années d'enseignement primaire.	A	Programmes conçus pour préparer les élèves à un accès direct au niveau 3 dans une filière menant à terme à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire à l'entrée dans les niveaux 3A ou 3B de la CITE.	Général Enseignement qui n'est pas conçu expressément pour préparer les participants à un groupe déterminé de professions ou de métiers ou à l'entrée dans des programmes d'enseignement professionnel ou technique supérieur.
		Dans les pays n'ayant pas de rupture entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans lesquels le premier cycle dure plus de trois ans, seules les trois premières années suivant l'enseignement primaire devraient être comptabilisées comme faisant partie du premier cycle de l'enseignement secondaire.	B	Programmes conçus pour préparer les élèves à l'accès direct aux programmes du niveau 3C.	Professionnel Enseignement qui prépare les participants à l'entrée directe, sans autre formation, dans une profession déterminée. L'achèvement avec succès de ces programmes conduit à une qualification professionnelle utilisable sur le marché du travail.

2	PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Critères principaux	Critères subsidiaires	Orientation pour laquelle les programmes de préparation des étudiants ont été conçus	Orientation des programmes
				Programmes principalement conçus pour un accès direct au marché du travail à la fin de ce niveau (parfois dénommés programmes "terminaux").	
3	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DEUXIÈME CYCLE)	Critères principaux	Programmes modulaires	Orientation pour laquelle les programmes de préparation des étudiants ont été conçus	Orientation des programmes
	Stade final de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. L'enseignement est souvent davantage organisé en fonction de groupes de matières qu'au niveau 2 de la CITE et les enseignants doivent en règle générale posséder une qualification d'un niveau supérieur ou plus spécialisée que dans le niveau 2.	Les frontières nationales entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire devraient être le facteur déterminant pour la scission entre les niveaux 2 et 3. L'admission aux programmes de ce niveau requiert généralement l'achèvement du niveau 2 de la CITE ou une combinaison entre un enseignement de base et une expérience pratique démontrant l'aptitude à maîtriser les matières du niveau 3 de la CITE.	La qualification s'obtient à travers un programme modulaire en combinant des blocs de cours, ou modules, dans le cadre d'un programme répondant aux exigences spécifiques du programme d'études.	Programmes conçus pour donner un accès direct au niveau 5A de la CITE.	Général Enseignement qui n'est pas conçu expressément pour préparer les participants à un groupe déterminé de professions ou de métiers ou à l'accès à des programmes d'enseignement professionnel ou technique supérieurs.

3 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DEUXIÈME CYCLE)	Critères principaux	Programmes modulaires	Orientation pour laquelle les programmes de préparation des étudiants ont été conçus	Orientation des programmes
		Un module unique ne peut toutefois pas avoir une orientation particulière dans l'enseignement ou vers le marché du travail, ou vers un programme spécifique.	B Programmes conçus pour donner un accès direct au niveau 5B de la CITE. C Ces programmes ne sont pas conçus pour mener directement au niveau 5A ou 5B de la CITE. Dès lors, ils conduisent directement au marché du travail, aux programmes du niveau 4 ou à d'autres programmes du niveau 3 de la CITE.	Professionnel Enseignement qui prépare les participants à l'entrée directe, sans autre formation, dans une profession déterminée. L'achèvement avec succès de ces programmes conduit à une qualification professionnelle utilisable sur le marché du travail.

4	ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	Critères principaux	Types de programmes pouvant s'inscrire dans le niveau 4		Orientation pour laquelle les programmes de préparation des étudiants ont été conçus	Orientation des programmes
	Ces programmes se situent du point de vue international à la limite entre le deuxième cycle du secondaire et l'enseignement postsecondaire, même si, dans le contexte national, ils pourraient être considérés comme relevant clairement du deuxième cycle du secondaire ou du postsecondaire.	Les étudiants entrant dans les programmes du niveau 4 de la CITE ont généralement terminé le niveau 3 de la CITE.	Cee premier type de programme offre une formation professionnelle de courte durée, dont le contenu n'est pas considéré comme relevant du niveau supérieur dans de nombreux pays, ou qui ne réponde pas au critère de durée valable pour le niveau 5B de la CITE (deux ans au moins).	A	Programmes conçus pour donner un accès direct au niveau 5A ou 5B de la CITE.	Général Enseignement qui n'est pas conçu expressément pour préparer les participants à un groupe déterminé de professions ou de métiers ou à l'accès à des programmes d'enseignement professionnel ou technique supérieurs.
	Ces programmes ne sont souvent pas d'un niveau sensiblement plus élevé que les programmes de niveau 3, mais ils permettent d'élargir les connaissances des participants qui ont déjà terminé un programme au niveau 3. Les étudiants sont habituellement plus âgés que ceux participant aux programmes du niveau 3 de la CITE.		Ces programmes sont souvent conçus pour les étudiants qui ont terminé le niveau 3, bien qu'une qualification formelle de niveau 3 de la CITE puisse ne pas être requise pour y accéder. Ce deuxième type de programmes est considéré au niveau national comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, même si ceux qui y accèdent ont généralement déjà terminé un autre programme du secondaire supérieur (programme du deuxième cycle).	B	Programmes non conçus pour mener directement au niveau 5A ou 5B de la CITE. Ces programmes conduisent directement au marché du travail ou à d'autres programmes du niveau 4 de la CITE.	Professionnel Enseignement qui prépare les participants à l'entrée directe, sans autre formation, dans une profession déterminée. L'achèvement avec succès de ces programmes conduit à une qualification professionnelle utilisable sur le marché du travail.

5	PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Critères de classification pour le niveau 5 et ses sous-catégories (5A et 5B)	Durée théorique cumulée dans le supérieur	Position dans la structure nationale de diplômes ou de titres
	Les programmes de ce niveau ont un contenu éducatif plus approfondi que celui des cycles 3 et 4 de la CITE.	L'entrée dans ces programmes requiert normalement l'achèvement avec succès du niveau 3A ou 3B de la CITE ou une qualification équivalente au niveau 4A de la CITE.		
5A	Les programmes de ce niveau sont fondés dans une large mesure sur la théorie et destinés à offrir des qualifications suffisantes pour être admis à suivre les programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences.	1. ils ont une durée théorique cumulée minimale (dans l'enseignement supérieur) de trois ans; 2. ils exigent habituellement que les enseignants soient titulaires de diplômes de chercheur hautement qualifié; 3. ils peuvent impliquer la réalisation d'un projet de recherche ou la soutenance d'une thèse; 4. ils assurent les études nécessaires pour accéder à une profession exigeant de hautes compétences ou à un programme de formation à la recherche de pointe.	Catégories de durée: moins de 5 ans; 5 ans ou plus.	Catégories: premier et deuxième diplômes, diplôme plus élevé.
5B	Les programmes du niveau 5B de la CITE sont généralement davantage de formation pratique et technique préparant à un métier précis que ceux du niveau 5A.	1. ils sont davantage orientés vers la pratique et vers une profession déterminée que les programmes du niveau 5A de la CITE et ils ne préparent pas les étudiants à l'accès direct à des programmes de formation à la recherche de pointe; 2. ils ont une durée minimale de deux ans; 3. le contenu des programmes est généralement conçu pour préparer les étudiants à une profession précise.	Catégories de durée: néant.	Catégories: néant.

**6 DEUXIÈME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR (CONDUISANT À UN TITRE DE
CHERCHEUR DE HAUT NIVEAU)**

Ce niveau est réservé aux programmes d'enseignement supérieur qui conduisent à l'obtention d'un titre de chercheur hautement qualifié. Les programmes sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

1. ce niveau exige que soit soutenue une thèse d'une qualité suffisante pour en permettre la publication et qui soit le produit d'un travail de recherche original et représente une contribution appréciable à la connaissance;
2. les programmes ne sont pas fondés uniquement sur des cours;
3. ils préparent les participants à occuper des postes d'enseignants dans des établissements offrant des programmes de niveau 5A, ainsi que des postes de recherche dans des services publics ou des entreprises.

Universitaires

Le tableau qui suit dresse la liste des titres universitaires auxquels il est fait référence dans le présent rapport. Chaque section consacrée à un pays énumère les titres correspondant aux niveaux A, B, C ou D.

A: niveau/poste le plus élevé auquel la recherche est généralement réalisée;

B: chercheurs travaillant à des postes qui, sans être du niveau le plus élevé (A), sont supérieurs à celui des diplômés ayant obtenu un doctorat depuis peu;

C: premier niveau/poste auquel un diplômé ayant obtenu un doctorat depuis peu (niveau 6 de la CITE) est normalement recruté;

D: étudiants de niveau postuniversitaire non encore titulaires d'un doctorat (niveau 6 de la CITE), qui sont recrutés en qualité de chercheurs, ou bien chercheurs travaillant à des postes n'exigeant normalement pas un doctorat.

AUTRICHE A Ordentliche/r Universitätsprofessor Vertragsprofessor/in Stiftungsprofessor/in Stiftungsprofessor/in Gastprofessor/in mit F&E Tätigkeit Emeritierte/r Professor/in mit F&E Tätigkeit B Universitätsdozent/in; im öffentl.-rechtl. Dienstverhältnis zum Bund; Amtstitel: Ao.Univ.Prof Vertragsdozent/in, im privatrechtl. Dienstverhältnis zum Bund; Funktionsbez.: Ao.Univ.Prof C Assistenzprofessor/in Universitätsassistent/in Assistent/in; Funktionsbezeichnung: Univ.Ass; bzw. Ass.Arzt, gem. (§ 49 I VBG 1948) Vertragsassistent/in Wissenschaftliche (Künstlerische) Mitarbeiter/in (in Ausbildung) gem. § 6 Uni-AbgG Oberarzt, Oberärztin Assistenzarzt/Assistenzärztin Arzt/Ärztin in Facharztausbildung Arzt/Ärztin für Allgemeinmedizin Facharzt/Fachärztin Zahnarzt/Zahnärztin Ärztliche/r Mitarbeiter/in mit Dienstverhältnis zum Land	Ärztliche/r Mitarbeiter/in mit Dienstverhältnis zum Krankenanstaltenbetreiber (KAGes, KAV, TILAK) D Bundeslehrer/in und Vertragslehrer/in Beamten/in/er und Vertragsbedienstete/r des wissenschaftlichen Dienstes Studienassistent/in Wissenschaftliche/künstlerische Hilfskräfte Demonstrator/in Sonstiges wissenschaftliches Personal <i>(Data relate to the Universities only)</i> BELGIQUE NÉERLANDOPHONE A ZAP1 - Gewoon/buitengewoon hoogleraar ZAP2 - Hoogleraar B ZAP3 - Hoofddocent ZAP4 – Docent ZAP5 C AAP2 - Doctor-assistant Unpaid researchers (post-doctoral) WP3 - Post-doctoral of unlimited duration WP4 - Post-doctoral of limited duration
--	---

D Unpaid researchers (pre-doctoral) WP1 - Pre-doctoral of unlimited duration WP2 - Pre-doctoral of limited duration COMMUNAUTÉ FRANCAISE DE BELGIQUE A Professeur extraordinaire Professeur ordinaire B Professeur C Chargé(e) de cours BULGARIE A Professor B Associate Professor D Assistant Lecturer Research associate CHYPRE A Professor B Associate Professor C Assistant Professor Lecturer Teaching Support Staff D Research associates and other staff RÉPUBLIQUE TCHÈQUE A Professor B Associate Professor C Senior Assistant D Assistant Lecturer DANEMARK A Professor B Associate Professor C	Assistant Professor D Senior/forskningsstip Temporary scientific staff Other scientific staff ESTONIE A Professor B Associate Professor C Assistant Professor D Assistant Teacher Other <i>(The data on academic staff cover universities and research centres within universities)</i> FINLANDE A Professor B Lecturer Senior assistant C Assistant Full-time teacher D Researcher FRANCE A Directeur de recherche Professeur d'université B Chargé(e) de recherche Maître de conférence D boursiers de thèse et Ingénieurs de recherche PhD students working in the labs ALLEMAGNE A C4 an allen Hochschularten W3 an allen Hochschularten B C3 an allen Hochschularten C2 auf Dauer an allen Hochschularten C2 auf Zeit an allen Hochschularten Hochschuldozenten, R1, C2, C3,
---	--

A9-A15, BAT I-IIa, III, AT Universitätsdozenten, H1-H3, BAT Ia, Ib, AT Oberassistenten, C2, H1, H2, A14, BAT Ia-IIa Oberingenieure, C2, H1, H2, A14, BAT Ib W2 C Hochschulassistenten, C1, H2, BAT Ia-IIa Wissenschaftliche und künstlerische Assistenten, C1, H1, A13-A14, BAT Ib, IIa Akademische (Ober)Räte -auf Zeit-, A13, A14 Akademische Räte, Oberräte und Direktoren, A13-A16, C1-C3, R1, R2, H1-H3, BAT I-IIa, AT W1 (Juniorprofessuren) D Wissenschaftliche und künstlerische. Mitarbeiter im Angestelltenverhältnis. BAT I-IVb, Va, AT, Verg. entspr. A13 Ärzte im Praktikum, Tarif für AIP Wissenschaftliche Mitarbeiter im unbefristeten Arbeitsverhältnis 7), WM 2-6, BAT I-IIa Studienräte, -direktoren im Hochschuldienst, A13-A16, BAT I-IIb Fachlehrer, Technische Lehrer, A9- A13, AT Lektoren, A13-A14, BAT I-II, AT Sonstige Lehrkräfte für besondere Aufgaben, A9-A13, BAT I-Vc, Kr. VIII-XIII, AT Lektoren, WM 3, BAT IIa Lehrer im Hochschuldienst, WM 4-6, BAT IIa, IIb GRÈCE A Professor B Associate Professor C Assistant Professor D Assistant staff Lecturer Post-graduate scholars Temporary teaching staff	HONGRIE A Professors B Assistant Professors C Lecturers D Researchers IRLANDE ITALIE A Full professor B Associate professor C Academic researcher LETTONIE A Full Professor B Associate Professor C Assistant Professor Assistant Lecturer Researcher LITUANIE A Professor B Associate Professor C Assistant Professor D Other teaching and research staff LUXEMBOURG MALTE A Professor B Associate Professor C Senior Lecturer D No title given
---	---

PAYS-BAS A Professor B Associate Professor C Assistant Professor D Other academic staff Post-graduate (2-year post) Post-graduate (4-year post) Student assistant (Data relate to the Universities only) POLOGNE A Full Professor B Doctor hab. Professor of high school C Doctor PORTUGAL A Reitor, Vice Reitor Professor Catedrático B Professor Associado Professor Coordenator Professor Auxiliar C Professor Auxiliar Professor Adjunto D Assistente Assistente Politecnico Leitor Assistente estagiario ROUMANIE A Professors B Lectures, Assistant professors, Assistants D Teaching assistants SLOVAQUIE A Full Professor B Docenti (Associate professor)	C Lecturers D Assistant lecturers SLOVÉNIE A Full Professor B Associate Professor C Assistant Professor D Assistant lecturer ESPAGNE A Head of Department B Permanent and part-time professor Emeritus professor and visiting professor C Assistant Professor Senior Lecturer D PhD students SUÈDE A Professor B Senior lecturer Other research and teaching staff C Post-doctoral fellow D Postgraduate student Junior lecturer Guest lecturer Part-time teacher Technical and Administrative staff ROYAUME-UNI A Professor B Senior lecturer Senior researcher C Lecturer D Researcher
---	--

Diplômés des niveaux 5-6 et 6 de la CITE par domaine d'études et par sexe - chiffres absolus:
ingénierie, industries de transformation et production

	<i>isced97</i>	<i>isced5_6</i>	<i>isced5_6</i>	<i>isced5_6</i>	<i>isced6</i>	<i>isced6</i>	<i>isced6</i>
	<i>sex</i>	<i>total</i>	<i>males</i>	<i>females</i>	<i>total</i>	<i>males</i>	<i>females</i>
eu25		431254	329439	101815	12236	9402	2835
eu15		366933	282873	84060	10492	8088	2405
nms10		64321	46566	17755	1744	1314	430
eurozone12		302009	232517	69492	6802	5257	1545
be		7630	6046	1584	89	71	18
be_fr		2654	2111	543	69	54	15
be_vl		4978	3936	1042	20	17	3
cz		8018	6079	1939	468	369	99
dk		4695	3235	1460	376	271	105
de		53725	44516	9209	2107	1858	249
ee		854	571	283	16	10	6
gr		4864	3014	1850	119	94	25
es		50368	37395	12973	603	435	168
fr		:	:	:	:	:	:
ie		7061	5825	1236	108	77	31
it		49744	35489	14255	1177	810	367
cy		119	95	24	0	0	0
lv		1845	1324	521	13	8	5
lt		6489	4328	2161	62	41	21
lu		:	:	:	:	:	:
hu		5301	4045	1256	36	24	12
mt		:	:	:	:	:	:
nl		8693	7315	1378	483	370	113
at		6281	5203	1078	397	323	74
pl		34144	24729	9415	908	689	219
pt		10008	6618	3390	579	373	206
si		2219	1748	471	86	64	22
sk		5220	3570	1650	155	109	46
fi		:	:	:	:	:	:
se		11945	8525	3420	1096	812	284
uk		48284	38596	9688	2218	1748	471
bg		7418	4656	2762	74	45	29
hr		2269	1670	599	88	67	21
ro		26015	17581	8434	690	492	198
tr		49910	38342	11568	418	272	146
is		145	102	43	0	0	0
li		4	2	2	0	0	0
no		2559	1978	581	6	3	3
ch		7214	6391	823	319	254	65
al		:	:	:	:	:	:
mk		793	517	276	17	12	5
us		189402	152986	36416	6154	5017	1137
jp		195241	170178	25063	3355	3017	338

Source: Eurostat, Graduates in ISCED 3 to 6 by field of education and sex - absolute figures: engineering, production and construction

Taux d'emploi par sexe, catégorie d'âge et plus haut niveau d'études atteint (%) - total

sex t Total
time 2004q02
age y25_64 Between 25 and 64 years

	isc97	total Total (ISCED 1997)	isc97_2 Pre- primary, primary and lower secondary education - levels 0-2 (ISCED 1997)	isc97_3 Upper secondary and post-secondary non-tertiary education - levels 3-4 (ISCED 1997)	isc97_5 Tertiary education - levels 5-6 (ISCED 1997)
geo					
<i>eu25</i> European Union (25 countries)		69,1	54,2	72,4	83,8
<i>be</i> Belgium		67,8	49,4	73,1	84,1
<i>cz</i> Czech Republic		72,6	42,7	74,7	86,4
<i>dk</i> Denmark		78,9	62,0	79,7	86,5
<i>de</i> Germany (including ex-GDR from 1991)		69,0	48,6	69,5	82,7
<i>ee</i> Estonia		72,9	50,4	72,9	80,8
<i>gr</i> Greece		66,7	56,8	69,0	82,4
<i>es</i> Spain		66,7	57,2	73,0	81,8
<i>fr</i> France		71,3	58,6	75,4	82,6
<i>ie</i> Ireland		71,8	57,2	75,7	86,1
<i>it</i> Italy		63,3	51,6	73,5	82,4
<i>cy</i> Cyprus		76,9	64,1	79,5	88,8
<i>lv</i> Latvia		71,6	52,1	72,5	85,0
<i>lt</i> Lithuania		73,2	49,3	73,4	85,9
<i>lu</i> Luxembourg (Grand-Duché)		70,4	58,5	69,1	84,1
<i>hu</i> Hungary		64,5	36,5	71,1	82,9
<i>mt</i> Malta		55,7	47,7	76,4	88,6
<i>nl</i> Netherlands		74,5	59,0	77,7	85,6
<i>at</i> Austria		71,2	51,8	74,3	81,9
<i>pl</i> Poland		60,4	36,9	61,3	82,2
<i>pt</i> Portugal		75,1	72,0	80,2	88,4
<i>si</i> Slovenia		73,5	56,1	75,1	87,1
<i>sk</i> Slovakia		66,1	26,6	70,2	83,6
<i>fi</i> Finland		73,8	57,0	74,2	84,5
<i>se</i> Sweden		79,9	67,1	80,9	86,7
<i>uk</i> United Kingdom		75,4	54,3	79,7	87,7
<i>bg</i> Bulgaria		63,3	41,2	68,8	80,0
<i>ro</i> Romania		67,5	52,5	71,6	85,9

Taux d'emploi par sexe, catégorie d'âge et plus haut niveau d'études atteint (%) - femmes

sex *f Females*
time 2004q02
age y25_64 Between 25 and 64 years

	isc97	total Total (ISCED 1997)	isc97_2 Pre- primary, primary and lower secondary education - levels 0-2 (ISCED 1997)	isc97_3_4 Upper secondary and post-secondary non-tertiary education - levels 3-4 (ISCED 1997)	isc97_5_6 Tertiary education - levels 5-6 (ISCED 1997)
geo					
<i>eu25</i> European Union (25 countries)		60,4	41,4	65,4	80,3
<i>be</i> Belgium		59,0	37,1	63,9	79,8
<i>cz</i> Czech Republic		63,1	39,0	65,8	79,1
<i>dk</i> Denmark		74,5	54,7	74,3	85,2
<i>de</i> Germany (including ex-GDR from 1991)		62,2	41,5	64,3	78,4
<i>ee</i> Estonia		70,4	46,6	68,6	78,7
<i>gr</i> Greece		50,6	36,9	53,3	75,3
<i>es</i> Spain		52,1	37,5	60,8	76,3
<i>fr</i> France		64,8	51,2	68,8	78,7
<i>ie</i> Ireland		60,1	37,7	64,1	81,1
<i>it</i> Italy		49,4	32,6	63,6	77,3
<i>cy</i> Cyprus		65,6	49,3	68,0	84,9
<i>lv</i> Latvia		66,8	44,2	66,1	82,1
<i>lt</i> Lithuania		69,3	39,8	68,1	84,8
<i>lu</i> Luxembourg (Grand-Duché)		58,2	47,1	56,3	76,4
<i>hu</i> Hungary		57,3	32,3	63,6	78,9
<i>mt</i> Malta		28,9	18,9	59,1	81,6
<i>nl</i> Netherlands		65,7	46,0	70,9	82,2
<i>at</i> Austria		63,0	44,4	67,1	77,7
<i>pl</i> Poland		54,2	30,6	54,0	79,8
<i>pt</i> Portugal		68,3	62,8	77,2	88,2
<i>si</i> Slovenia		69,1	50,4	70,6	86,1
<i>sk</i> Slovakia		58,4	24,3	62,8	79,4
<i>fi</i> Finland		71,5	53,1	70,5	82,5
<i>se</i> Sweden		77,8	59,5	78,0	86,8
<i>uk</i> United Kingdom		68,3	49,6	74,3	85,9
<i>bg</i> Bulgaria		59,4	35,2	64,0	77,3
<i>ro</i> Romania		61,3	46,3	66,5	84,4

Taux d'emploi par sexe, catégorie d'âge et plus haut niveau d'études atteint (%) - hommes

sex m Males
time 2004q02
age y25_64 Between 25 and 64 years

	isc97	total Total (ISCED 1997)	isc97_2 Pre- primary, primary and lower secondary education - levels 0-2 (ISCED 1997)	isc97_3_4 Upper secondary and post-secondary non-tertiary education - levels 3-4 (ISCED 1997)	isc97_5_6 Tertiary education - levels 5-6 (ISCED 1997)
geo					
eu25 European Union (25 countries)		77,9	68,6	79,2	87,3
be Belgium		76,4	61,7	81,7	88,7
cz Czech Republic		82,2	51,0	83,1	92,1
dk Denmark		83,2	70,5	84,3	87,9
de Germany (including ex-GDR from 1991)		75,6	59,7	74,6	85,6
ee Estonia		75,8	53,6	77,1	84,7
gr Greece		83,0	78,3	84,8	88,6
es Spain		81,3	77,0	84,9	87,3
fr France		77,9	67,2	81,3	87,0
ie Ireland		83,4	73,7	89,0	91,3
it Italy		77,5	70,8	83,4	88,0
cy Cyprus		88,9	82,8	90,9	92,5
lv Latvia		77,1	58,5	79,4	89,6
lt Lithuania		77,6	57,6	79,0	87,3
lu Luxembourg (Grand-Duché)		82,3	71,9	82,5	89,6
hu Hungary		72,1	42,6	77,9	87,6
mt Malta		82,6	79,6	87,9	94,0
nl Netherlands		83,2	75,1	84,2	88,4
at Austria		79,5	64,5	81,2	84,7
pl Poland		66,8	44,4	68,2	85,2
pt Portugal		82,2	81,2	83,0	88,8
si Slovenia		77,7	63,8	78,8	88,5
sk Slovakia		73,9	30,7	77,0	87,9
fi Finland		76,2	60,2	77,5	87,0
se Sweden		82,0	72,9	83,6	86,5
uk United Kingdom		82,6	60,1	84,6	89,4
bg Bulgaria		67,4	47,0	73,0	84,3
ro Romania		74,0	62,2	66,5	87,2

Diplômés des niveaux 5a et 6 de la CITE par domaine d'éducation et par sexe

2004a00

t Total

◊	iscsed5a_d1 Tertiary programmes with academic orientation - all first degrees (ISCED 1997)							iscsed5a_d2 Tertiary programmes with academic orientation - second degree (ISCED 1997)							iscsed6_phd PhD/Doctorate (ISCED 6)									
	total Total	ef14 Teacher training and education science	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and law	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education science	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and law	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education science	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and law	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare
geo																								
eu25 European Union (25 countries)	2062496	228983	284739	741666	225409	274974	34005	216849									74935	1995	9121	12463	20211	10001	3371	16945
be Belgium	24874	331	4440	8992	2479	3764	905	3358	11951	2645	809	4344	1280	533	276	1339	1479	28	164	204	658	89	75	248
bg Bulgaria	26892	3015	2670	12905	1393	4126	443	618	14729	243	1065	7743	765	2315	306	1254	392	38	73	63	77	74	11	40
cz Czech Republic	33126	4982	3202	10036	2901	6866	1430	2557	11239	5850	521	3046	347	309	0	149	1732	74	154	260	410	468	112	185
dk Denmark	29518	3370	3909	5792	1819	3026	242	10987	8930	426	2053	4209	1505	368	124	176	788	0	96	64	100	376	89	63
de Germany (including ex-GDR from 1991)	196608	16136	30128	59963	25421	34099	3524	23317	-	-	-	-	-	-	-	-	23138	498	1974	3672	6025	2107	929	7799
ee Estonia	4072	338	630	1558	419	454	139	353	1472	264	229	551	173	89	21	101	209	6	28	13	50	16	5	87
ie Ireland	25865	1236	3984	9179	4173	2544	288	2829	10521	2163	1071	3672	995	588	178	1670	683	8	94	49	265	108	21	109
gr Greece	29474	5368	5558	10858	5709	1049	271	406	5010	868	419	954	1574	706	189	190	1295	106	145	142	711	119	39	26
es Spain	202435	28471	19521	64145	18801	30788	5592	25046	:	:	:	:	:	:	:	:	8168	259	1232	1594	2249	603	322	1622
fr France	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
it Italy	264574	12724	35180	103315	19961	45899	4760	36249	50359	14499	3202	10320	1979	2668	1383	12841	6351	40	829	1128	1931	1177	384	857
cy Cyprus	693	195	151	239	108	0	0	0	173	58	15	41	59	0	0	0	13	3	1	3	6	0	0	0
lv Latvia	13301	2286	881	7465	700	884	172	639	6972	1703	387	3284	449	678	33	180	84	6	8	19	15	13	6	17
lt Lithuania	16548	3791	1594	5362	1061	2889	351	1200	7159	978	540	2932	458	1207	90	814	301	-	49	69	70	62	11	40
lu Luxembourg (Grand-Duché)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
hu Hungary	53514	15779	6936	22083	2046	4334	1842	4929	8825	1505	36	6208	145	192	287	200	893	62	238	127	171	36	66	193
mt Malta	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
nl Netherlands	84194	13231	5721	33129	5887	6863	1865	15280	10017	3596	787	1165	523	1347	254	2209	2679	0	213	416	499	483	259	809
at Austria	20288	2092	2049	8484	2106	3172	301	1900	236	8	37	114	34	37	6	0	2443	164	353	912	444	397	97	57
pl Poland	278509	41285	22855	132448	19164	29275	5323	9473	196356	17554	6764	66344	4938	3961	1290	579	5460	-	1183	655	867	908	524	1209
pt Portugal	52550	13652	5435	15282	5525	6515	992	9932	:	:	:	:	:	:	:	:	872 ⁽¹⁾	46 ⁽¹⁾	106 ⁽¹⁾	149 ⁽¹⁾	271 ⁽¹⁾	197 ⁽¹⁾	36 ⁽¹⁾	67 ⁽¹⁾
ro Romania	97629	1552	13057	47748	4679	15703	2195	5483	34199	-	2071	12203	2480	6266	513	10666	2680	-	497	822	151	690	1	519
si Slovenia	5905	1064	692	2559	316	671	177	335	940	37	98	572	57	97	9	47	355	8	40	77	93	86	8	39
sk Slovakia	25881	4653	1293	8114	2193	3978	886	2841	5802	749	381	1997	922	1044	59	375	854	69	92	150	177	155	42	132
fi Finland	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
se Sweden	42697	8382	2625	11275	3547	9912	305	11533	2672	626	19	370	21	53	8	1566	2748	58	257	300	627	580	62	858
uk United Kingdom	292092	9545	63038	92306	53143	26271	3073	36622	166826	38238	14719	66369	16276	12684	1080	14947	15257	606	1969	2609	4843	2218	318	2594

Source: Eurostat, education statistics

1) National Portuguese Statistics

geo	isc5d5a_d1 Tertiary programmes with academic orientation - all first degrees (ISCED 1997)								isc5d5a_d2 Tertiary programmes with academic orientation - second degree (ISCED 1997)								isc5d6_phd PhD/Doctorate (ISCED 6)							
	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare
eu25 European Union (25 countries)	858339	51306	82007	291908	130277	204429	16177	52953	:	:	:	:	:	:	:	:	42903	823	4495	6950	12440	7806	1691	8191
be Belgium	11910	48	1618	3862	1490	2936	431	1275	5502	785	270	2107	816	360	171	609	978	15	104	115	468	71	47	151
bg Bulgaria	11488	785	967	5184	616	2620	244	146	6041	86	351	2721	324	1378	183	528	193	18	24	36	34	45	4	20
cz Czech Republic	15226	1245	1119	3881	1698	5199	624	682	3958	1266	202	1235	231	246	0	24	1116	20	90	140	267	369	74	118
dk Denmark	10647	878	1259	2863	1197	2290	85	1782	3960	114	666	1962	855	213	65	44	505	0	48	39	74	271	39	34
de Germany (including ex-GDR from 1991)	98498	4538	9271	31356	16069	26242	1653	7855	-	-	-	-	-	-	-	-	14108	245	1011	2388	4247	1858	383	3901
ee Estonia	1237	13	112	499	177	293	51	49	451	37	50	185	93	64	9	3	79	0	11	5	28	10	4	17
ie Ireland	10672	194	1325	3515	2401	1965	157	524	4012	458	399	1674	639	385	100	261	371	4	49	23	145	77	11	49
gr Greece	10738	1243	1090	4245	3233	574	126	145	2392	272	157	426	938	391	92	80	801	51	71	68	481	94	22	9
es Spain	80980	5934	6573	24760	10521	21282	2989	5373	:	:	:	:	:	:	:	:	4290	110	631	813	1149	435	180	782
fr France	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
it Italy	111217	1001	7408	43907	9160	33063	2643	10643	20619	3065	1404	4705	1011	1616	825	5918	3120	11	344	560	888	810	175	330
cy Cyprus	138	34	12	52	40	0	0	0	65	17	4	20	24	0	0	0	5	0	1	3	1	0	0	0
lv Latvia	3810	248	136	2104	449	596	99	92	2258	168	75	1103	238	483	9	34	35	0	4	8	7	8	0	8
lt Lithuania	5933	708	363	1807	605	1908	156	231	2690	155	118	1123	215	770	39	227	128	-	11	28	27	41	5	16
lu Luxembourg (Grand-Duché)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
hu Hungary	19564	3557	2001	7008	1296	3274	940	1004	3072	146	3	2325	90	151	203	28	510	21	119	69	115	24	46	116
mt Malta	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
nl Netherlands	36724	2694	2219	16224	4605	5979	984	3013	4140	804	396	601	328	966	84	892	1623	0	122	246	311	370	158	416
at Austria	9965	493	764	3834	1348	2567	122	747	152	3	18	66	26	35	4	0	1454	68	167	530	288	323	43	21
pl Poland	103723	10380	5895	41763	11622	21233	2203	2337	60011	3773	1141	18746	2671	2807	522	104	2897	-	533	339	408	689	269	586
pt Portugal	16637	2034	1547	5378	2528	4168	377	1976	:	:	:	:	:	:	:	:	455 ⁽¹⁾	10 ⁽¹⁾	52 ⁽¹⁾	80 ⁽¹⁾	132 ⁽¹⁾	128 ⁽¹⁾	17 ⁽¹⁾	36 ⁽¹⁾
ro Romania	41753	849	4168	17292	1502	10796	1341	1964	15022	0	665	5170	1296	3889	254	3748	1359	-	160	397	82	492	1	227
si Slovenia	2135	194	182	864	169	481	73	115	429	8	30	243	36	80	7	15	211	4	17	47	55	64	4	18
sk Slovakia	11415	1187	547	3161	1362	2739	517	672	2751	227	183	866	476	703	24	72	470	22	49	74	95	109	27	68
fi Finland	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
se Sweden	16177	1757	883	4558	1711	7012	130	1726	456	43	5	150	17	37	8	191	1516	12	113	170	379	435	34	370
uk United Kingdom	128567	1751	22276	37862	32710	21420	1067	8389	74318	11175	5630	31548	10310	9472	532	4259	8682	240	998	1285	3007	1748	169	1180

Source: Eurostat, education statistics

1) National Portuguese Statistics

2004a00
f Females

	iscsed5a_d1 Tertiary programmes with academic orientation - all first degrees (ISCED 1997)								iscsed5a_d2 Tertiary programmes with academic orientation - second degree (ISCED 1997)								iscsed6_phd PhD/Doctorate (ISCED 6)							
	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare	total Total	ef14 Teacher training and education	ef2 Humanities and arts	ef3 Social sciences, business and	ef4 Science, mathematics and computing	ef5 Engineering, manufacturing and construction	ef6 Agriculture and veterinary	ef7 Health and Welfare
geo																								
eu25 European Union (25 countries)	1204157	177678	202733	449759	95131	70545	17828	163896	:	:	:	:	:	:	:	:	32032	1172	4625	5513	7771	2196	1681	8754
be Belgium	12964	283	2822	5130	989	828	474	2083	6449	1860	539	2237	464	173	105	730	501	13	60	89	190	18	28	97
bg Bulgaria	15504	2230	1703	7721	777	1506	199	472	8688	157	714	5022	441	937	123	726	199	20	49	27	43	29	7	20
cz Czech Republic	17900	3737	2083	6155	1203	1667	806	1875	7281	4584	319	1811	116	63	0	125	616	54	64	120	143	99	38	67
dk Denmark	18871	2492	2650	2929	622	736	157	9205	4970	312	1387	2247	650	155	59	132	283	0	48	25	26	105	50	29
de Germany (including ex-GDR from 1991)	98110	11598	20857	28607	9352	7857	1871	15462	-	-	-	-	-	-	-	-	9030	253	963	1284	1778	249	546	3898
ee Estonia	2835	325	518	1059	242	161	88	304	1021	227	179	366	80	25	12	98	130	6	17	8	22	6	1	70
ie Ireland	15193	1042	2659	5664	1772	579	131	2305	6509	1705	672	1998	356	203	78	1409	312	4	45	26	120	31	10	60
gr Greece	18736	4125	4468	6613	2476	475	145	261	2618	596	262	528	636	315	97	110	494	55	74	74	230	25	17	17
es Spain	121455	22537	12948	39385	8280	9506	2603	20473	:	:	:	:	:	:	:	:	3878	149	601	781	1100	168	142	840
fr France	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
it Italy	153357	11723	27772	59408	10801	12836	2117	25606	29740	11434	1798	5615	968	1052	558	6923	3231	29	485	568	1043	367	209	527
cy Cyprus	555	161	139	187	68	0	0	0	108	41	11	21	35	0	0	0	8	3	0	0	5	0	0	0
lv Latvia	9491	2038	745	5361	251	288	73	547	4714	1535	312	2161	211	195	24	146	49	6	4	11	8	5	6	9
lt Lithuania	10615	3083	1231	3555	456	981	195	969	4469	823	422	1809	243	437	51	587	173	-	38	41	43	21	6	24
lu Luxembourg (Grand-Duché)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
hu Hungary	33950	12222	4935	15075	750	1080	902	3925	5753	1359	33	3883	55	41	84	172	383	41	119	58	56	12	20	77
mt Malta	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
nl Netherlands	47470	10537	3502	16905	1282	884	881	12267	5877	2792	391	564	195	381	170	1317	1056	0	91	170	188	113	101	393
at Austria	10323	1599	1285	4650	758	605	179	1153	84	5	19	48	8	2	2	0	989	96	186	382	156	74	54	36
pl Poland	174786	30905	16820	90685	7542	8042	3120	7136	136345	13781	5623	47598	2267	1154	768	475	2563	-	650	316	459	219	255	623
pt Portugal	35913	11618	3888	9904	2997	2347	615	7956	:	:	:	:	:	:	:	:	417 ⁽¹⁾	36 ⁽¹⁾	54 ⁽¹⁾	69 ⁽¹⁾	139 ⁽¹⁾	69 ⁽¹⁾	19 ⁽¹⁾	31 ⁽¹⁾
ro Romania	55876	703	8889	30456	3177	4907	854	3519	19177	-	1406	7033	1184	2377	259	6918	1321	-	337	425	69	198	-	292
si Slovenia	3770	870	510	1695	147	190	104	220	511	29	68	329	21	17	2	32	144	4	23	30	38	22	4	21
sk Slovakia	14466	3466	746	4953	831	1239	369	2169	3051	522	198	1131	446	341	35	303	384	47	43	76	82	46	15	64
fi Finland	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
se Sweden	26520	6625	1742	6717	1836	2900	175	9807	2216	583	14	220	4	16	0	1375	1232	46	144	130	248	145	28	488
uk United Kingdom	163525	7795	40763	54455	20432	4851	2016	28233	92508	27062	9088	34821	5966	3212	549	10687	6575	366	970	1324	1836	471	150	1414

Source: Eurostat, education statistics

1) National Portuguese Statistics

Nombre d'universitaires par niveau et par sexe (2004)

	Grade A		Grade B		Grade C		Grade D	
	Women	Men	Women	Men	Women	Men	Women	Men
Austria	188	1791	470	2427	2167	3917	2034	3339
Belgium	200	2016	544	2072	2031	4104	2712	3106
Cyprus	5	44	14	67	98	163	55	109
Czech Republic	215	1877	844	2972	4105	6110	1049	1099
Denmark	125	1017	886	2738	557	926	1632	2189
Estonia	94	454	372	630	966	740	653	328
Finland	528	1963	1440	1648	772	687	3228	4308
France	3732	19390	20560	32546	:	:	4591	7103
Germany	1163	11453	4672	24271	4344	12457	37866	68563
Greece	216	1699	431	1468	753	1608	1481	2280
Hungary	447	2448	1657	3701	4133	4843	667	1148
Italy	2960	15111	5682	12420	9296	11933	:	:
Latvia	120	333	205	349	2293	1235	:	:
Lithuania	80	580	810	1356	933	951	2745	1839
Malta	1	43	193	415	23	139	2	6
Netherlands	219	2108	312	1884	1203	3261	5303	8153
Poland	4531	16734	19019	25886	12443	11995	1428	496
Portugal	303	1148	917	1750	2751	3581	2349	2312
Slovakia	216	1382	840	1826	3409	3614	696	586
Slovenia	130	876	203	583	642	993	299	325
Spain	1965	9208	25293	44800	1596	1464	39177	38262
Sweden	676	3524	4388	6984	422	632	10617	10632
United Kingdom	2306	12172	8170	18027	25434	29728	15418	18018
Bulgaria	362	1646	2477	4624	:	:	7078	6434
Iceland	30	169	55	129	122	108	:	:
Israel	165	1398	245	891	413	818	316	391
Norway	414	2222	1215	3099	658	789	3812	4007
Romania	3076	7508	8216	8507	:	:	1958	1592
Switzerland	771	3894	485	1598	6554	12861	981	1392
Turkey	2102	6128	3737	9880	1615	2371	12449	17498

Sources : She Figures
2006

Liens

Commission européenne: l'intégration de la dimension de genre et l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau international

http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/gender_mainstreaming/global/global_fr.html (français)

http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/gender_mainstreaming/global/global_en.html (anglais)

Commission européenne: Éducation et formation 2010

http://ec.europa.eu/education/policies/2010/et_2010_fr.html (français)

http://ec.europa.eu/education/policies/2010/et_2010_en.html (anglais)

Division de la promotion de la femme: Quatrième Conférence mondiale sur les femmes: Déclaration et programme d'action de Pékin

<http://www.un.org/esa/gopher-data/conf/fwcw/off/a-20a1.fr> (français)